

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Le Canada devient le grand centre d'aviation de l'Empire, dit M. King

Un grand mort

Mgr Joseph Hallé

Mgr Hallé est mort à Québec samedi. Une courte dépêche a rappelé les grandes dates de sa vie. Il faut donner à celui qui s'en est allé dans l'éternité, après de longs mois de souffrances, un moins bref souvenir.

Mgr Hallé avait d'abord été un grand éducateur, d'esprit averti, profondément dévoué à ses élèves. Les anciens de Lévis parlent de lui avec vénération. Plein d'allant et, en ce temps-là, d'une santé magnifique, il ne s'était pas rigoureusement enfermé dans sa lourde besogne. Son action avait dépassé les murs de son collège. Il était devenu l'un des grands ouvriers du mouvement catholique au diocèse de Québec. Supérieur de congrégations religieuses, il s'était familiarisé avec différents aspects de l'administration ecclésiastique. Une forte préparation romaine était d'ailleurs à la base de toute son activité. Aussi bien ne fut-on pas surpris quand Rome fit de lui, en 1919, le premier préfet apostolique de l'Ontario-Nord. Il était de ceux que tout désigne pour les grandes postes.

C'était une dure besogne que celle qu'imposait à l'ancien éducateur la volonté du Souverain Pontife. Il prenait la direction d'un pays neuf, où presque tout était à faire, en même temps que la charge des missions sauvages.

Mgr Hallé se prodigua pareillement à ses enfants des bois et à ceux de la plaine. On a dit que ses courses missionnaires avaient gravement entamé sa santé. Pour faciliter l'installation des colons, pour organiser leur vie religieuse, sociale, économique, le préfet apostolique, devenu rapidement le vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, multiplia les démarches, auprès des autorités civiles de sa province d'adoption, auprès de ses amis de la province de Québec.

L'un de ses vieux compagnons de Lévis, Mgr Elias Roy, dans un émouvant article qu'il a donné à l'Action catholique d'hier, fournit des chiffres qui permettent de deviner l'étendue de son effort.

De chaque côté des deux rubans d'acier du Transcontinental, dit-il de la région confiée à Mgr Hallé, en plus des missions, c'était la forêt ou une terre couverte de souches. Pas une église ou chapelle dans toute la préfecture. L'unique église, celle de Châteaufort, venait d'être incendiée. Hearst même, le siège de la préfecture, n'était pas mieux partagé que les autres postes. Le même local servait à la fois de résidence, de chapelle, d'école et même parfois d'hôtel pour les colons qui commençaient à venir. Mais bientôt, sous le souffle puissant du premier pasteur, les églises, les chapelles ou les chapelles-écoles sortent de terre. L'église de Châteaufort est reconstruite; Smooth Rock Falls, Fauquier, Foley, Moonbeam et Jogues ont leurs petites chapelles avec prêtres résidents. Les fidèles de

Hearst voient dès 1920 s'élever la cathédrale, si le nom n'est pas trop prétentieux pour désigner une modeste chapelle en bois.

En 1919, il y avait dans la préfecture de l'Ontario-Nord 10,000 catholiques, 7 églises avec prêtres résidents, 8 Jésuites et Oblats, 30 missions, 10 écoles, un pensionnat, 5 Soeurs Grises. En 1938, on comptait dans le même territoire 20,000 catholiques, 32 prêtres séculiers et 11 réguliers, 23 églises avec prêtres résidents, 40 missions, 58 écoles, 3 pensionnats, 38 Soeurs appartenant à quatre congrégations et 21 Frères Oblats. Enfin, le 3 décembre 1938, le Saint-Siège érigeait le diocèse de Hearst et en détachait les missions de la Baie James pour en former un nouveau vicariat apostolique.

Une église nouvelle était ainsi fondée, et l'athlète brisé par la fatigue, s'il devait renoncer à prolonger son effort, s'il ne devait plus songer qu'à la paix éternelle, avait la joie de s'endormir devant un horizon chargé d'espérances.

Il a voulu reposer avec ceux que Dieu lui avait confiés. Il retournera mort dans ce pays de Hearst, où l'attend son successeur jeune, en pleine vigueur, et qui s'emploie déjà à continuer son oeuvre.

Il faut dire autre chose. Mgr Hallé, après avoir été dans sa province natale un grand éducateur et un grand ouvrier de l'action catholique, ne fut pas seulement en Ontario le fondateur d'une église nouvelle. Il y a été l'un des champions de l'école catholique et française. Par là, son activité s'est étendue à la province entière.

On sait que la grande lutte autour de l'école bilingue a pris des aspects très variés. Il fallut, en même temps qu'on poursuivait ici l'effort nécessaire, en montrer à Rome le caractère réel. Mgr Hallé, qui connaissait bien Rome, fut l'un de ceux qui se chargèrent de ce travail. Et l'on sait que, profondément dévoué au Sacré Coeur, il ne voulut pas quitter l'Europe sans aller à Paray-le-Monial consacrer au Divin Coeur la cause des écoles bilingues. Il ajoutait ainsi à l'allure profondément religieuse que prit dès le début la campagne scolaire ontarienne. La consécration de Paray-le-Monial faisait écho à celle du Cap de la Madeleine, alors que les chefs de la minorité avaient solennellement confié leur cause à la Vierge du Cap.

L'un après l'autre disparaissent les ouvriers de cette grande oeuvre religieuse et nationale. Inclignons-nous profondément devant celui qui, missionnaire et fondateur comme eux, comme eux pieux et clairvoyant, est allé par delà la mort rejoindre ses émules, Latulipe, Charlebois, et les courageux laïques qui luttèrent à leurs côtés.

Omer HEROUX

raux soient-ils? Il est déjà bien assez, vu la censure que notre gouvernement a établie pour surveiller la presse et la radio et les discours en général, que l'on ne puisse librement critiquer l'orientation de ce gouvernement. Les partisans libéraux du gouvernement en peuvent dire tout le bien qu'ils en pensent ou qu'ils peuvent; il n'est pas permis aux autres de dire le contraire. M. le sénateur Prévost sait parfaitement à quoi s'en tenir et c'est précisément ce que je lui ai reproché: de profiter de la situation pour se porter, de façon courageuse et même chevaleresque, à l'attaque contre nous.

M. Prévost prétend que c'est tout le peuple canadien qui s'est prononcé, par la voix du Parlement, en faveur de la politique de guerre du gouvernement. Il oublie que tous les députés québécois qui appuient ce gouvernement ont été élus en préchant une politique qui était exactement à l'opposé de celle-ci. Si M. le sénateur veut s'en rendre compte, qu'il relise, entre autres discours, ceux de MM. Lapointe et Cardin, lors des récentes élections complémentaires dans les circonscriptions de Saint-Henri et de Lotbinière. La politique que préconisaient alors, il n'y a pas si longtemps, ces deux ministres, qu'ils donnaient comme celle du gouvernement dont il font partie, il ne nous serait pas permis de la prêter, de l'opposer à la politique qu'ils imposent maintenant. Et M. Prévost le sait.

E. B.

Le carnet du grincheux

Too big to cry, too sad to laugh, disait Laurier après une défaite. Il faudrait que ce fut la devise de son successeur. Mais cela ne paraît pas l'être.

A Québec on dit que tous les ministres et l'immense majorité des députés étaient au courant du projet de dissolution des chambres. Mais le Canada aime mieux faire état de la déclaration des ministres qui ne sont plus du ministère que de ceux qui y sont.

S'il fallait que nous brassassions (!) chaque fois que le Canada nous donne des coups de torchon, nous n'aurions pas trop de tous les feuillets périodiques du traité de Westminster pour essuyer nos larmes.

A en croire les explications du principal auteur de ce traité, il nous émanait en temps de paix et nous servait en temps de guerre. Ce paraître ne s'ouvre que s'il fait beau.

Un cabaleur venait de dire à une brave femme de cultiver que voter pour Duplessis ce serait voter pour la conscription. "S'il est question de conscription, répliqua-t-elle, c'est qu'il y a eu d'abord participation. Et vous ne ferez d'abord participer à personne que c'est M. Duplessis qui a signé la déclaration de guerre; tout le monde a vu dessus la signature de M. Lapointe".

Les banquiers en obligations continuent d'annoncer que notre dette est la plus faible par capita de toutes les provinces, sauf l'île du Prince Édouard. Cela valait tout de même bien la peine de l'augmenter pour payer les pitons Taschereau, donner trente-cinq millions de crédit agricole (remboursables jusqu'à un dernier sou) une voirie sûre, rapide et belle, des ponts-routes qui sont une splendeur, des embellissements municipaux qui sont non pas un passif, mais un actif. Et pour donner par-dessus tout au chômeur le réconfort de gagner son pain à la sueur de son front.

Avec M. Godbout, nous dit M. Lapointe, notre province retrouvera sa réputation d'autrefois. Avec ou sans "notre frère" Antoine?

Est-ce qu'il y a eu proclamation par le Canada de l'état de guerre contre la Russie? Il y en a bien une contre l'Allemagne. Où donc est celle contre la Russie?

Tandis que, d'Ottawa, l'on parle de croisade contre la Russie on peut lire dans les dépêches de Londres (le Star d'hier, dépêches de l'United Press) que John Bull se prépare à échanger ses surplus de caoutchouc et de cuivre (deux matières qui servent à la guerre) contre du blé et du bois de Russie, en concurrence avec le bois et le blé du Canada. Est-ce de la croisade, cela, ou si c'est du troc? Et depuis quand Londres ferait-il du troc avec un de ses adversaires? Incroyable.

Un zélé libéral nous demande si M. Godbout ne serait pas perdu. Car le Canada ne souffre mot de lui ce matin.

Parce qu'on a trouvé Gagea la tête en bas dans un escalier du Champ-de-Mars et parce qu'un mal élevé s'est échappé de l'Assemblée législative, il faut changer de gouvernement à Québec, explique à la radio un savant criminaliste. La censure n'a pas corrigé son discours. Elle a bien fait. C'était une pièce d'humour inconscient destinée au Canada, qui a si peu souvent le sourire. Le criminaliste a fait rire. Pourvu que ce ne soit pas de lui.

Le Grincheux

Accord entre les Dominions, Londres et Ottawa

On établira chez nous aérodromes, écoles et champs d'entraînement, etc., pour le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada — Vastes préparatifs — Pour la sûreté de l'aviation impériale — Hitler organise un immense déracinement allemand — Staline se à russifier le littoral de la Baltique — La Finlande peu pressée à se laisser faire — Inquiétude des pays scandinaves

M. DALADIER PARLE AUJOURD'HUI; M. CHAMBERLAIN JEUDI

Un discours de M. Daladier, cet après-midi, exposant le point de vue de la France au sujet des offres de Hitler recherchant la paix en gardant à l'Allemagne tout le territoire qu'elle a pris depuis 1934; l'action diplomatique, appuyée sur des menaces voilées, de Moscou dans le domaine de la Baltique, et qui entreprend maintenant de grignoter le bloc scandinave en commençant par la Finlande, après avoir entamé fort avant l'autonomie de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie; le plan d'immigration des Allemands de tous les pays centraux ou baltes, que Hitler veut établir dans la partie de la Pologne qu'il s'approprie; le discours hebdomadaire de M. Chamberlain, fixé à jeudi, et qui devra rejoindre quant au fond celui de M. Daladier cet après-midi; la déclaration de M. Ernest Lapointe, hier soir, que ses collègues québécois et lui sortiraient du ministère King si le Québec va renouveler le mandat de M. Duplessis; la déclaration d'Ottawa et de Londres que le Canada devient un grand centre d'entraînement d'aviateurs militaires pour l'Empire; voilà autant d'événements, les uns survenus, les autres attendus ces heures-ci.

M. Daladier doit, à deux heures cet après-midi (heure de Montréal) parler par radio à toute la France afin de lui exposer sa manière de voir au sujet de "l'offensive de paix" lancée par Hitler la semaine dernière. On sait que M. Daladier s'est entendu avec Londres et M. Chamberlain au sujet de l'attitude conjointe à prendre en face des propositions plus ou moins nébuleuses de Hitler. Il est manifeste que M. Daladier, tout en se réservant d'examiner davantage les perspectives de paix, ne s'engagera pas pour l'heure, sauf du côté de la poursuite de la guerre. M. Chamberlain fera de même, jeudi.

Paris vient d'entendre le plaidoyer de Marcel Déat, ancien ministre de l'aviation à Paris, accusé d'avoir signé la lettre à M. Herriot demandant "la paix à tout prix", lettre dont il a été question ces jours derniers dans toute la presse de France. Déat n'a pas été interné, comme le sont 37 députés communistes accusés d'avoir voulu tourner illégalement la condamnation et la dissolution de leur parti et aussi d'avoir apposé leurs signatures à la lettre pour une paix immédiate.

Après le discours de M. Daladier on pourra mieux se représenter quelle sera la conduite, dans les très grandes lignes, des opérations militaires françaises du côté de la frontière allemande. On y signale, par le temps qui court, quelques raids de pelotons ou de détachements allemands, en vue de tâter le terrain et de se renseigner mieux, au profit des masses de troupes du Reich amenées dans le voisinage de la ligne Siegfried, et qui attendent, tandis que les canons échangent des obus et que des haut-parleurs germaniques lancent à la tête des soldats français des fragments de discours d'Hitler au Reichstag, vendredi dernier. L'impression générale, c'est que si Hitler cherche à gagner du temps pour se mieux ravitailler, les Français veulent garder le terrain déjà pris et empêcher une offensive générale allemande heureuse, d'ici novembre, après quoi la saison interdira les mouvements massifs de troupes, vu le mauvais temps, le brouillard, la boue et la brève durée des jours, favorisant aussi le blocus maritime de l'Allemagne par l'Angleterre.

La Finlande se voit l'objet d'une pression russe destinée à amener Helsingfors à consentir à Moscou des concessions militaires et navales analogues à celles que le Kremlin a arrachées aux Estoniens, aux Lettons et aux Lithuaniens, depuis deux semaines. Les délégués de la Finlande convoqués à Moscou y seront demain après-midi. Ils ne sont pas prêts à céder aussi vite aux volontés de Moscou que les délégués des pays baltes. C'est que la Finlande se considère plutôt du bloc scandinave. Le Danemark, la Suède, la Norvège et la Finlande ont réuni des envoyés à Helsingfors (ou Helsinki) capitale finlandaise, pour aviser à une politique commune à l'endroit de Moscou.

Les opérations navales

Les Allemands actifs dans la mer du Nord

Les navires anglais auraient repoussé les attaques des avions allemands — Sortie d'une escadre allemande dimanche

La flotte anglaise en garde contre une surprise

Londres, 10. (C.P.) — La menace d'une action de la flotte allemande dans la mer du Nord, que sont venues accentuer les attaques de l'aviation allemande contre les navires de guerre anglais déterminant aujourd'hui la plus grande vigilance de la part de la flotte anglaise. Les patrouilles navales et aériennes travaillent ardemment à prévenir toute manœuvre de surprise de la part de la flotte allemande actuellement embouteillée dans le canal de Kiel et la Baltique. On prend toutes les précautions possibles pour empêcher les navires allemands de s'échapper et d'en-

treprendre la guerre de course.

Les Anglais affirment que toutes les attaques des avions allemands contre les navires anglais qui font la patrouille dans la mer du Nord ont échoué. Les canons anti-aériens, dit l'Amirauté, ont réussi à repousser avec succès les avions allemands de bombardement qui ont attaqué les navires anglais à plusieurs reprises hier. Le communiqué ne dit pas si on a abattu quelques-uns des avions allemands.

L'Amirauté annonce également qu'une escadre allemande dont on ne révèle pas les effectifs, a tenté, dimanche, une sortie dans la mer du Nord. Les avions de reconnaissance anglais ont aperçu l'escadre au sud-ouest de la Norvège, à l'endroit même où s'est livrée la fameuse bataille de Jutland, pendant la grande guerre. Nos forces, dit le communiqué de l'Amirauté, ont tenté d'engager la bataille, mais l'obscurité a permis à l'ennemi de s'échapper.

Berlin, 10. (A.P.) — Des officiers du haut-commandement allemand prétendent aujourd'hui que des avions allemands ont atteint de deux bombes un navire de guerre anglais

au cours d'un engagement dans la mer du Nord, au large de la côte norvégienne, hier.

Oslo, 10. (A.P.) — Un avion de bombardement allemand qui a dû faire un atterrissage forcé près de Reggevig, hier, était tellement endommagé, au dire des témoins oculaires, qu'il y a tout lieu de croire qu'il avait participé à un engagement. Un garde-côte norvégien a tout l'avion jusqu'à Egersund et les quatre aviateurs allemands ont été internés.

Lloyd George convoque son "conseil de paix"

LONDRES, 10 (C.P.) — L'ancien premier ministre David Lloyd George a convoqué pour jeudi prochain une réunion à huis clos de son conseil de paix et de reconstruction. Le "Daily Mail" dit qu'il s'agit de mesurer l'appui sur lequel on pourrait compter en lançant une campagne nationale pour la paix.

Billet du soir

Un incident de

l'élection de 1919

Sir Lomer Gouin avait fait des élections le 22 mai 1916, en pleine guerre. Il avait obtenu 26 acclamations. Il revint à la charge en 1919, trois ans après. Le courant était bon. Il y avait eu, depuis la conscription, les émeutes de Québec, la motion Francoeur proposant que la province de Québec se retirât de la Confédération. L'affaire des écoles d'Ontario battait son plein, sir Wilfrid Laurier était mort et l'on ne disait plus — ni de mortu ni de bonum — que du bien de lui. M. Gouin n'était pas homme à négliger de canaliser de si beaux courants.

Or, ce jour-là, c'était le jour de l'appel nominal et la scène se passait dans l'une des circonscriptions les plus rouges de la province. La parole était, en assemblée contradictoire, à l'un des organisateurs oppositionnistes, qui faisait montre d'un vif esprit d'optimisme. "Quand la vague populaire nous portera au pouvoir dans une semaine, disait-il, nous mettrons vigoureusement à exécution le programme des réformes populaires que nous n'avons cessé de préconiser. Ce sera l'ère."

Interruption du président de l'assemblée: "Je crois que je dois communiquer à cet auditoire une nouvelle qui l'intéressera. On vient de me remettre une note disant que 48 des députés ministériels... Continuez, M. l'orateur..."

L'orateur continua. "Vous venez d'entendre M. le président. Le gouvernement est assuré d'une majorité (il y avait alors 81 députés seulement à la législature), mais d'une petite majorité. Nous aurons donc une forte opposition, si nous le voulons, si vous voulez. Et vous comprendrez comme moi l'utilité, que dis-je, la nécessité d'une forte opposition. Elle est possible encore et je vous prédis qu'elle sera élue le 23 juin prochain".

L'orateur s'épongea le front. Il avait l'habitude des tréteaux politiques, où le vertige ne l'atteignait jamais, seulement il avoua que de sa vie une interruption anodine n'avait été aussi perturbante.

Dans une élection aussi chaudement contestée que la présente, de pareilles surprises ne sont pas à redouter. Mais, comme l'histoire, cette radoteuse, a tendance à se répéter, qui nous dit que dans trois ans ou quatre nous ne reverrons pas la même chose, sauf que le gain de l'élection à l'appel nominal n'ira plus aux mêmes groupements ni aux mêmes hommes?

P. A.

Bloc-notes

Un point à élucider

Sommes-nous en guerre avec la Russie, avec le gouvernement communiste, plus exactement de type bolchévique, de ce pays? On le dirait, s'il en fallait croire les discours que prononcent, depuis le début de la campagne électorale québécoise, certains libéraux, et des plus en vue, notamment le ministre fédéral de la Justice, M. Ernest Lapointe. Hier soir, à la radio, ce dernier commençait par dire que le Canada est en guerre, qu'il y est entré librement, volontairement, pour apporter son concours et son appui aux deux grands peuples qui nous ont donné la vie et la liberté. Puis il ajoutait: "Nous luttons avec eux contre le nazisme et le bolchévisme". Cette sorte d'accouplement, tout verbal, du nazisme et du bolchévisme peut faire bon effet dans un discours d'élections. Effet d'autant plus facile à obtenir que la censure de M. Lapointe ne défend pas qu'on y ait recours. Il semble bien pourtant que, par une proclamation qui date des premiers jours de septembre, le Canada n'ait déclaré la guerre qu'à la seule Allemagne, et que, conformément à la suite sa politique à celle de la Grande-Bretagne, il ne se soit préparé à faire la guerre qu'à l'Allemagne seulement. Les déclarations oratoires de M. Lapointe et de quelques autres ne changent rien aux faits.

Au vrai, la Grande-Bretagne est si peu en guerre avec la Russie, et le Canada lui-même l'est si peu, que le dernier des libéraux au Parlement de Londres, M. Lloyd George, ne pouvait permettre, ces jours derniers, de prêcher une politique bienveillante et sympathique à l'endroit de la Russie. Il conseillait à M. Neville Chamberlain de faire en sorte que la neutralité russe ne soit pas hostile à l'endroit de la Grande-Bretagne mais favorable à celle-ci.

Un troc anglo-russe

Comment se pourrait-il faire qu'avec la France et la Grande-Bretagne nous luttons contre le bolchévisme autant que contre le nazisme puisque la Grande-Bretagne, s'il faut en croire les dépêches, serait en train de négocier avec la Russie, sous forme de troc, des échanges de marchandises? L'agence United Press, dans une dépêche de Londres, datée d'hier, rapporte en effet quelque chose dans ce sens: "Bien que tout indique une étroite coopération russo-allemande, on répète ici dans les cercles commerciaux bien informés que la Russie a entamé des négociations avec la Grande-Bretagne en vue d'un troc de volume substantiel sinon

énorme. On dit que la Grande-Bretagne veut obtenir une quantité très considérable de bois russe — apparemment plus que la Russie ne se sent capable d'en fournir — et aussi des céréales de Russie. De son côté la Russie recevrait de forts envois britanniques de caoutchouc, de cacao et de cuivre."

Ça serait une étrange façon de faire la guerre à la Russie que de la ravitailler, de lui fournir des choses qui lui sont nécessaires pour faire la guerre.

La même dépêche de l'United Press contient, il est vrai, quelque chose de plus étrange encore: une mission économique allemande vient d'arriver à Moscou et l'on en conclut que la Russie va concentrer tout son effort dans la fourniture du matériel de guerre dont l'Allemagne a besoin. Mais l'United Press doit être dans l'erreur, profondément: il serait invraisemblable que la Grande-Bretagne acceptât de ravitailler une Russie bolchévique qui, de son côté, s'apprêterait à ravitailler l'Allemagne, avec laquelle, sans doute possible, la Grande-Bretagne, le Canada et tout l'Empire sont en guerre. Pourquoi la Grande-Bretagne, quand elle peut trouver dans un pays allié, le Canada, tout le blé qu'il lui faut, irait-elle en chercher en Russie? Pourquoi troquerait-elle contre du blé russe des approvisionnements de caoutchouc et de cuivre qui pourraient subitement prendre la route de l'Allemagne?

L'United Press doit être mal informée, tout comme sont mal informés les orateurs libéraux qui nous parlent actuellement de la guerre du Canada contre le bolchévisme. Nous n'avons pas déclaré la guerre à Moscou; ni d'Ottawa, ni de Londres. Alors?

Un dernier mot à Jap

Le directeur de l'Avenir du Nord, M. le sénateur Jules-Edouard Prévost, répond, du mieux qu'il peut, à la petite note que je lui adressais l'autre jour. Il avait prétendu que le Devoir, depuis le commencement de la guerre, avait joué un rôle malfaisant; je le priais de défabriquer ses sentiments. Voici comment il s'y prend: "Le Devoir se charge lui-même de le prouver chaque jour en faisant un procès de tendances au gouvernement canadien, en exploitant les préjugés de la foule, en semant la discorde et la désunion dans la nation."

Encore une fois, M. le sénateur en dit trop et pas assez. Une accusation vague d'exploitation des préjugés de la foule, de semence de discorde et de désunion, c'est vraiment trop mince pour qu'on s'en occupe et préoccupe. Quant à l'accusation de faire, comme il dit, un procès de tendances au gouvernement canadien, n'est-il pas permis de différer d'opinion avec les gens de ce gouvernement, si bons libé-

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Comment se présente le régime Duplessis

M. le directeur,
Le Devoir, Montréal.

M. le directeur,
En ce moment de lutte électorale où les récriminations et les vituperations tendent à empêcher le public de se former une vue nette de la situation politique, il me semble opportun de préciser les conditions dans lesquelles le gouvernement de M. Duplessis se présente devant le peuple de la province.

En premier lieu, comment doit-on apprécier le fait de tenir une élection générale dans le moment actuel? On a beaucoup critiqué cette décision, mais très à tort, me semble-t-il. La durée normale des législatures depuis la Confédération a été d'environ quatre ans, et de quatre sessions. La législature récemment dissoute avait dépassé quatre sessions. Et déjà, à maintes reprises, les adversaires du gouvernement Duplessis l'avaient défié de retourner devant le peuple pour obtenir un mandat renouvelé. A leur point de vue ces défis n'étaient peut-être pas déraisonnables. Les élections de 1936 avaient eu lieu dans des conditions spéciales qu'il est superflu de rappeler, et après plus de trois ans d'administration par le régime de l'Union nationale, on pouvait considérer comme désirable qu'un nouveau verdict, dans des conditions différentes, fût sollicité.

D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'une législature est dissoute après une durée de trois ans. En 1919, sir Lomer Gouin déclara des élections générales, lorsque les élections précédentes avaient eu lieu en 1916. Nous citons ici *The Canadian Annual Review* de 1919: "Durant la première période de l'année, y lisons-nous, les rumeurs d'élections étaient dans l'air, bien que la législature n'eût que trois ans d'existence, et que, depuis 1899, les législatures précédentes eussent eu une existence moyenne de quatre ans. Le 22 mai 1919, le premier ministre annonça la dissolution de l'Assemblée, avec la mise en nomination pour le 15 juin et le scrutin pour le 23 juin." (*The Canadian Annual Review*, 1919, p. 689).

On a reproché à M. Duplessis de faire des élections lorsque l'état de guerre vient d'être proclamé au Canada. Ceux qui formulent ce reproche le font sans réflexion suffisante. C'est précisément parce que l'état de guerre vient à peine d'être proclamé qu'il vaut mieux faire les élections provinciales maintenant. Il faudrait probablement attendre un mois, disons en juin 1940. Et qui aurait la témérité de prédire que nous ne serons plus en guerre à ce moment? On parle d'une durée de trois ans pour l'horrible conflit dont nous éprouvons et dont nous éprouverons davantage encore les douloureuses répercussions. En ce moment, ce n'est que le début. Nous sommes dans un état de calme relatif. Ou en serons-nous dans un an? Quelles complications ne pouvons-nous pas craindre? Quelles crises ne devons-nous pas redouter? En se plaçant au point de vue de la guerre, le moment actuel est incontestablement le meilleur pour des élections provinciales. On pourrait avoir une conception différente s'il s'agissait d'élections fédérales. Nous comprenons parfaitement les motifs qui ont déterminé M. Mackenzie King à déclarer qu'il va différer les élections pour la Chambre des Communes. Le gouvernement du Canada a de lourdes et terribles responsabilités. L'activité de plusieurs de ses principaux départements est presque totalement vouée aux services de guerre. Il incombe aux ministres d'Ottawa, à l'heure actuelle, des devoirs peu compatibles avec les préoccupations électorales. Mais la situation d'un gouvernement provincial est bien différente. On l'a constaté en 1916 quand sir Lomer Gouin a dissous la législature et fait des élections provinciales, en pleine guerre, au printemps de cette année. Et l'électorat de la province a ratifié son action en lui donnant une écrasante majorité.

De tout ce qui précède, on doit inévitablement conclure, nous semble-t-il, que M. Duplessis ne saurait encourir aucun blâme pour avoir décrété une élection générale en ce moment. On devrait plutôt le louer de sa courageuse détermination.

NECROLOGIE

BABY — A Lachine, le 9, à 65 ans, Henri Baby, époux de Frances-Jeanette Baby.
BERGERON-CAMPEAU — A St-Martin, le 7, à 80 ans, Lucrèce Campeau, épouse de Jean-Baptiste Bergeron.
BERIAU — A Montréal, le 7, à 44 ans, Gaston Bériau.
FYFE — A St-Remi de Naperville, le 8, à 84 ans, Wilfrid Fyfe, époux de Delphine Boyer.
GRATTON — A Montréal, le 8, à 6 semaines, Marthe-Jovette, enfant de Roland Gratton et de Cécile Cousineau-Valade.
GREGOIRE — A Montréal, le 7, à 35 ans, Conrad Grégoire, époux de Germaine Maillocheux.
GROUAS — A Montréal, le 8, à 38 ans, Alga Lefebvre, épouse de Léopold Grouas.
GROULX — A Ste-Anne de Bellevue, le 8, à 83 ans, François Groulx, époux en 2^e noces de Céline Langevin. En 2^e de Sara Eston.
LESAGE — A Montréal, le 7, à 55 ans, Mme J. L. Lesage, née Rosina Hébert.
LEVESQUE — A Montréal, le 8, à 65 ans, Joseph Levesque, époux de feu Christiana Lescaubeau.
MESSIER — A Montréal, le 9, à 66 ans, Mlle Dora Messier.
QUINTIN — A Montréal, le 9, à 62 ans, Mme A. D. Quintin, née Amanda Maril.
ROGNEY — A Montréal, le 8, à 73 ans, Germaine Rogney.
PERRON — A Montréal, le 8, à 23 ans, Lucien, fils d'Ernest Perron et de Maude Dufour.

Tél. Wellington 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

Elargissant son action aux fins de faire régner plus de justice dans le monde du travail, le gouvernement Duplessis a fait adopter cette législation de si capitale importance: "la loi des salaires raisonnables", qui a eu pour corollaire actif la création de l'Office des salaires raisonnables. Tout se passe à l'esprit droit qui étudiera cette loi sera forcé de reconnaître qu'elle a fait faire un pas immense à la liberté du travail, au respect des droits de l'ouvrier, à une rémunération plus équitable de son labeur. Jamais, croyons-nous, un gouvernement n'avait poussé si loin son intervention énergique dans les relations entre le capital et le travail, et cela dans le sens de la protection de ce dernier. Que cette législation mémorable puisse être amendée et améliorée, c'est fort possible. Mais il n'est pas moins incontestable qu'elle constitue la preuve la plus éclatante de l'esprit de justice et de sympathie qui anime le gouvernement envers la classe ouvrière.

C'est lorsqu'on étudie quelques-unes des dispositions de cette loi que l'on constate toute l'humanité, toute l'absurdité de ce propos tout couramment par certains adversaires: "M. Duplessis est l'esclave des trusts". Cela serait risible, si ce n'était odieux. Quiconque connaît le premier ministre sait absolument qu'il n'est l'esclave de personne. M. Duplessis n'est ni l'ami ni l'ennemi des trusts, que ce soit le trust des banques, le trust de l'électricité, le trust du charbon ou tout autre. Il est leur juge. Qu'aucun trust n'entreprenne de l'intimider, car il lui en coûtera. Le premier ministre l'a déjà prouvé par maints actes législatifs et administratifs.

Nous n'en finirions pas si nous voulions entreprendre de mentionner toutes les réalisations fécondes que le gouvernement de M. Duplessis a entassées dans le court espace de trois ans. Il nous faut pourtant en mentionner encore rapidement quelques-unes.

Pourrions-nous passer sous silence ces actes magnifiques: la législation qui a eu pour objet de sauver d'un désastre l'admirable société de Saint-Sulpice, l'une des institutions-mères de notre Canada français, et celle qui va permettre à la grande université de Montréal de sortir du gouffre où elle se débattait depuis trop longtemps? Comment nous abstenrions-nous aussi de signaler ici la fameuse loi du cadenas, mesure de protection contre le virus communiste, et qui vaut en ce moment à M. Duplessis l'honneur de voir se lever contre lui l'étendard des fauteurs du chambardement social?

Nous nous reprocherions encore de ne pas signaler l'esprit qui anime le gouvernement. On le trouve affirmé, cet esprit, dans le chapitre 87 des statuts de 1937, intitulé "Loi reconnaissant l'indépendance des institutions religieuses". Elle se lit comme suit: "Sont abrogées les dispositions de toute loi générale ou spéciale qui obligent une institution religieuse à transmettre au lieutenant-gouverneur en conseil ou au secrétaire de la province un état des biens qu'elle possède ou le nom de ses officiers ou une copie de ses règlements." Nous n'avons pas besoin d'insister, sans doute, sur le sens et la portée d'une telle législation.

Les adversaires du gouvernement s'efforcent naturellement de détourner l'attention publique de tous ces actes, de toutes ces fécondes réalisations. Et ils s'efforcent surtout de dénoncer ce qu'ils appellent l'extravagance du cabinet Duplessis. De M. Godbout, spécialement, cela semble être le meilleur cheval de bataille. Ce coursier ne le mènera pas loin. Il est incontestable que le gouvernement actuel de la province a dû faire face à d'énormes obligations, à d'extraordinaires dépenses. Les trente ou quarante millions versés au Crédit agricole, les cinquante millions votés pour refaire à neuf les travaux de voirie défectueux du régime renversé en 1936, les millions déboursés pour le chômage, dont le fardeau devrait être supporté par le gouvernement central, les secours aux institutions en détresse, toutes ces nécessités urgentes ont alourdi inévitablement le fardeau du trésor provincial. Mais d'autre part, l'administration énergique du gouvernement Duplessis a fait bénéficier la province de recettes dont la perception avait été malheureusement négligée. Et elle a accru le revenu dans de telles proportions que celui-ci suffit à solder toutes les dépenses ordinaires, y compris l'intérêt sur la dette totale, et assure un surplus du budget ordinaire au chiffre d'environ deux millions de dollars. La récente émission de bons provinciaux sur le marché de New-York a démontré la solidité de notre situation financière.

Ce rapide examen, quoiqu'il soit incomplet, doit suffire à démontrer que M. Duplessis mérite la confiance de la province. Il la mérite par son œuvre, il la mérite par sa haute valeur personnelle. Ceux qui l'ont vu à la tâche depuis trois ans ont pu constater les dons extraordinaires dont il a fait preuve. Ils ont pu admirer sa puissance intellectuelle et son extraordinaire capacité de travail. Et ils ont rendu hommage à cette intégrité qui brille chez lui à un si haut degré. M. Duplessis est un honnête homme dans toute la force de l'expression. Tous ceux qui le connaissent intimement s'accordent pour proclamer son désintéressement absolu en tout ce qui concerne ses intérêts personnels. Ce sont là de hautes et nobles qualités chez un homme public.

Nous n'avons nulle inclination à dénigrer ses adversaires. Le chef de l'opposition, M. Godbout, est un homme estimable, mais nous croyons qu'il manque d'énergie. Et il a le grand malheur d'être inféodé à la politique fédérale. M. Duplessis est absolument indépendant des partis fédéraux. M. Godbout ne l'est pas, et on l'a vu récemment chercher son mot d'ordre à Ottawa. La province de Québec ne saurait admirer une telle genuflexion. Pour toutes ces raisons, raisons d'appréciation juste de l'œuvre accomplie, raisons d'orientation politique, raisons de légitime indépendance dans le domaine constitutionnel, nous croyons incontestable que l'intérêt de notre province est de maintenir au pouvoir M. Duplessis et son gouvernement, le 25 octobre prochain.

SPECTATOR

Montréal, 7 octobre 1939.

Le congrès des hôteliers

Création d'un comité "d'urgence"

La création d'un comité d'urgence par les autorités de l'Association américaine des hôteliers des Etats-Unis et du Canada, comité érigé avec pouvoir d'agir dans les intérêts de l'industrie hôtelière en cas de développements défavorables dans le conflit européen, a été l'œuvre principale du congrès de cette association à la journée inaugurale tenue hier à l'hôtel Mont-Royal. C'est le 29^e congrès du genre tenu à date dans les intérêts de cette industrie. Le comité d'urgence chargé de veiller aux intérêts des hôteliers sera formé des hommes les plus influents pris dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Ces derniers seront choisis par le président et le directeur de l'exécutif, M. Thomas D. Green, de New-York.

Dans son discours d'ouverture du congrès, M. Green a déclaré que, de même que le Canada et les Etats-Unis prenaient les mesures nécessaires à faire face à la guerre, ainsi les hôteliers devaient-ils parer d'avance aux coups que le conflit européen pourrait porter à leur industrie. Il ajouta que c'était une excellente chose que les peuples d'Amérique soient séparés du théâtre du conflit par l'océan, permettant ainsi aux citoyens de ce continent de vaquer à leurs occupations avec calme et sérénité.

M. le maire Houde, qui assistait à la séance, parla des relations étroites entre le Canada et les Etats-Unis. Le nombre d'hôtels représentés par cette convention se chiffre à 5,451.

M. Vernon Cardy se leva ensuite et rendit hommage aux hôteliers du Québec et en particulier à MM. R.A. Badger, F.H. Bathalon, A.E. Carr, Emile C. Desbaillets, E. Cochard, R. Lawson Desmond, E.H. Frappier, Wilfrid Gadoury, J.-Léo Gagnon, Arthur Garinther, K.W. Harrison, C.W. Honey, C.K. Howard, Dr A. Lapointe, P.D. Martin, John R. McKay, G.E. Morrisette, B.A. Neale, A.J. Pelland, Adélaïde Raymond, Robert Smith, E.F.L. Sturdee et F.W. Wheeler, pour l'aide apportée dans le passé à l'industrie de l'hôtellerie. Les réunions reprendront aujourd'hui à 9 h. 30 et se poursuivront toute la journée.

Nos éphémérides

10 octobre 1864

La conférence de Québec

Au début de septembre 1864, des députés des provinces maritimes se réunirent à Charlottetown pour étudier la réunion de ces trois colonies. Depuis quelques années les provinces du Bas et du Haut-Canada étudiaient la possibilité de réunir en une seule confédération toutes les provinces du pays. On obtint la permission d'envoyer des députés de ces provinces à Charlottetown, lesquels exposèrent longuement leur programme. Une conférence encore plus importante eut lieu à Québec, le 10 octobre 1864, au cours de laquelle on dressa un plan complet. On départagea les pouvoirs du pouvoir fédéral et ceux des provinces, de même qu'on établissait la proportion des députés de chaque province. Des députés étaient venus du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard, et même de Terre-Neuve. Ce projet fut soumis à la députation du Canada au mois de janvier 1865. Deux ans plus tard, ce projet devenait une réalité.

M. Charles Bruneau à Radio-Canada

M. Charles Bruneau reviendra au micro de Radio-Canada, ce soir, 10 octobre, à sept heures quarante-cinq. Il nous parlera de la langue et de la grammaire. Dans sa causerie de mardi dernier, il a étudié le problème du vocabulaire au Canada français.

La Cie de Machines de bureau de Montréal

Représentants exclusifs de la machine duplicatrice

"MIMEOGRAPH"

Maison 100% canadienne

"DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION"

Réparations, location, vente et service des machines à écrire et à additionner de toutes marques

1101 COTE BEAVER HALL

Belair 3016

A ne pas oublier

Les lecteurs du journal devront se rappeler que, tant pour la rédaction que pour l'information, toute la presse canadienne relève de la censure établie pour la durée de la guerre en conformité de la loi des mesures de guerre, Ottawa 1914.

Quelle date?

Voyez ici:

1939 OCTOBRE 1939						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Elections à la section Côme-Cherrier

Il y aura mercredi 11 octobre prochain, à 8 h. 30 du soir, élection des officiers de la section Côme-Cherrier, de la Société Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Saint-Louis-de-France, dans la grande salle de l'école Cherrier.

La section Côme-Cherrier décidera ce soir-là de la formation de la section féminine du même nom, qui devra travailler en étroite collaboration avec la section masculine. Il n'y aura donc, selon toute vraisemblance, qu'une seule organisation patriotique et nationale dans la paroisse de Saint-Louis-de-France; ce sera la section Côme-Cherrier.

A l'issue des élections des officiers pour l'année 1939-1940 on servira un vin d'honneur.

André Dupont-Hébert,

propagandiste.

"Michel Strogoff" à CBF

Le théâtre radionphonique Valiquette que dirige Henry Deyglun, aux studios de CBF, a mis à l'affiche ce soir, à 8 h., le populaire roman de Jules Verne: "Michel Strogoff".



EAU DE
VITTEL
Grande Source
Aux rhumatisants
arthritiques, les
médecins la recommandent:
Lavez vos reins tous les jours.
Chez votre pharmacien.
Distributeur:
J.-ALFRED OUMET
Montréal.

SOYEZ AUX ECOUTES!

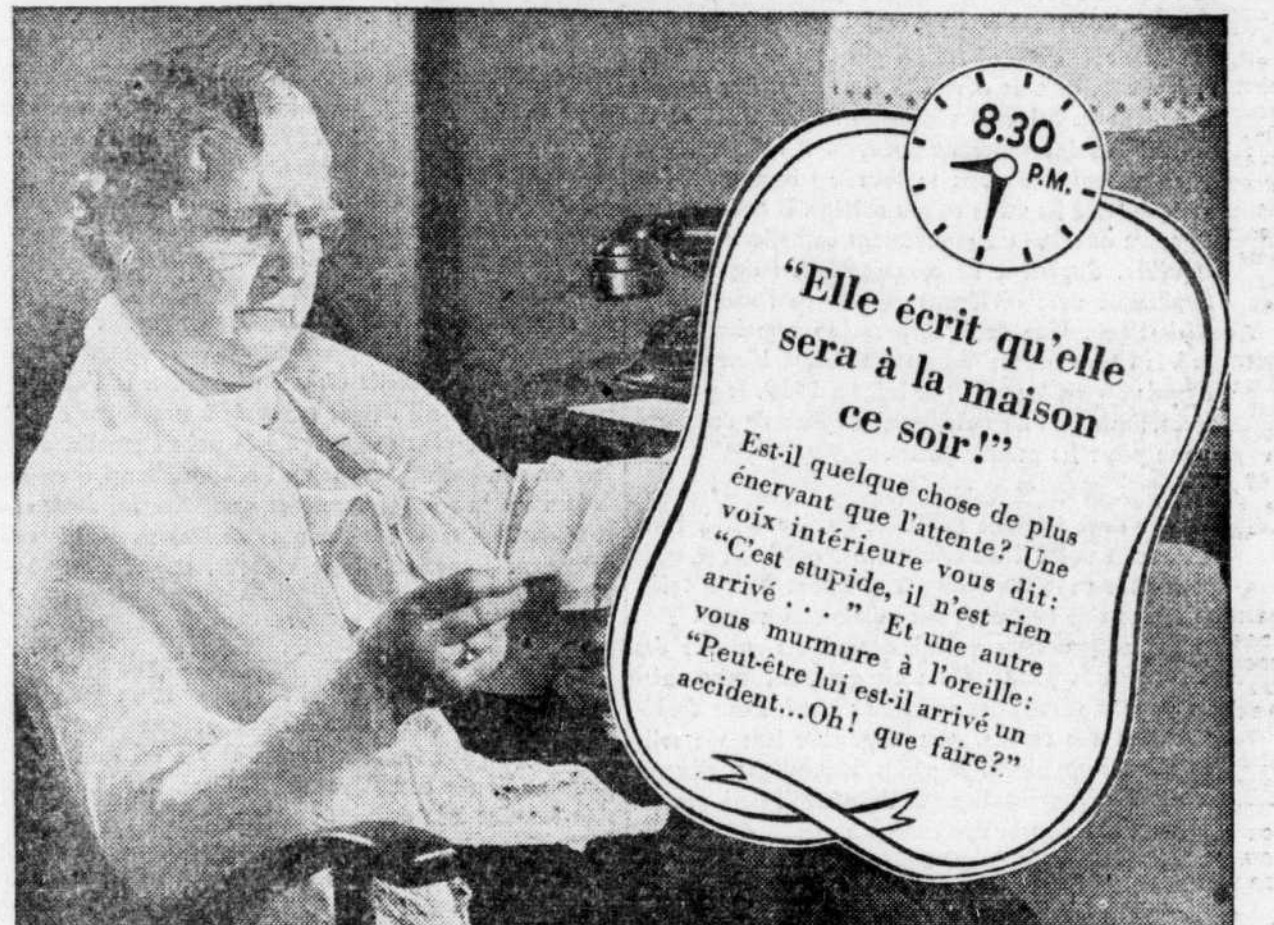
CAUSERIE DE

M. PAUL GOUIN

ce soir de 9 h. 30 à 10 h. à Radio-Canada

CBF MONTREAL CBJ CHICOUTIMI
CBV QUEBEC CJB RIMOUSKI
CHNC NEW CARLISLE

Voulez-vous être LIBRES?... Ecoutez la parole d'un homme LIBRE, qui lutte contre les trusts!



"Elle écrit qu'elle sera à la maison ce soir!"

Est-il quelque chose de plus énervant que l'attente? Une voix intérieure vous dit: "C'est stupide, il n'est rien arrivé..." Et une autre vous murmure à l'oreille: "Peut-être lui est-il arrivé un accident... Oh! que faire?"



"Je n'aurais pas dormi de la nuit!"

Mais quand vous entendez sa voix au téléphone vous savez que tout va bien—votre reconnaissance est acquise au service interurbain—vous rendez compte combien il est facile de demeurer en relations—et vous louez ceux qui le font.



"Il ne lui était pas venu à l'idée que mon départ pût être différé"

Vous pensez parfois que les personnes âgées ont tort de s'inquiéter—mais vous vous sentez plus à l'aise lorsque vous les avez rassurées—par Interurbain.

Il en coûte si peu* d'épargner des soucis aux autres par Interurbain

★ Et c'est si simple. Votre appel est transmis en quelques secondes, votre destination atteinte en un rien de temps. Profitez du tarif de nuit en vigueur toute la journée du dimanche et communiquez par service entre postes.

G. M. GRANT

Gérant.

CALENDRIER
 DEMAIN MERCREDI 11 OCTOBRE
 S. Germain, évêque et confesseur.
 Lever du soleil 6.10.
 Coucher du soleil 5.22.
 Lever de lune 4.35.
 Coucher de lune 4.43.
 Dernier quart, le 6, à 0.2m. du matin.
 Nouvelle lune, le 12, à 3 h. 30 m. du soir.
 Premier quart, le 19, à 1 h. 24 m. du soir.
 Pleine lune, le 28, à 1 h. 42 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NUAGEUX ET FRAIS
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 72.
 Minimum 48.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.55. Midi: 29.40.
 Chiffre tournant par
 Mme L.-P. de Mesia, 7531 rue Saint-Denis,
 Montréal.

La Russie et les Etats de la Baltique

La Finlande se prépare énergiquement à négocier avec la Russie soviétique

La mission du Dr Paasiviki — Concentration navale russe dans le golfe de Finlande — La Lituanie recouvrerait Wilna — L'entrée des troupes russes en Estonie

Préparatifs militaires en Finlande et en Suède

Moscou, 10. — (A.P.) — Les rapports d'une concentration navale russe dans les eaux du golfe de Finlande viennent apporter une nouvelle preuve de la vigueur que déploie la Russie pour reconquérir son ancienne maîtrise de la Baltique. Des dépêches de Kronstadt, la grande base navale près de Leningrad, parlent de toute une armada et de préparatifs militaires. On parle également de troupes militaires qui amèneraient sans cesse des soldats russes vers les frontières des Etats baltes.

On a annoncé aujourd'hui pour la première fois à Moscou l'arrivée d'une mission finlandaise qui vient sur l'invitation du Kremlin. Les journaux de Moscou rapportent que la Suède a acheté de l'Allemagne 102 avions militaires et 10 torpilleurs en vertu d'une entente conclue avant la guerre.

Stockholm, 10. — (A.P.) — Les nations neutres du nord de l'Europe suivent anxieusement les négociations qui doivent s'engager aujourd'hui entre la Russie et la Finlande. Les Finlandais semblent se troubler moins facilement que leurs voisins des autres pays baltes devant les exigences de la Russie. La mission finlandaise se rend à Moscou en chemin de fer et non avion comme les missions estonienne, lettone et lituanienne.

Le chef de la mission finlandaise est M. le Dr Juhani Paasiviki, qui fut premier ministre de son pays au moment de la guerre de l'indépendance en 1918-20. Les patriotes finlandais remplissaient la gare de Helsingfors pour assister au départ du Dr Paasiviki et de ses compagnons et ils ont chanté l'hymne national: "Nous ne courberons plus jamais la tête devant le tyran étranger". Le premier ministre Cajarinen est venu serrer la main au Dr Paasiviki.

Le gouvernement finlandais a appelé de nouveaux réservistes sous les drapeaux et il travaille à améliorer les fortifications du côté de la Russie. On a commencé des exercices de défense contre les bombardements.

Les Chambres de commerce cadettes contre le service obligatoire

En congrès à Sherbrooke, elles se prononcent contre la conscription et réclament pour la province ce qui lui est dû

Voici le texte de la résolution adoptée à l'unanimité, lors du congrès de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, en fin de semaine, à Sherbrooke.

Attendu qu'il existe un état de guerre déclaré dans le Dominion du Canada;

Attendu que cet état de guerre apportera des changements considérables dans l'économie canadienne;

Attendu que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province représente l'opinion de près de 4.000 jeunes hommes d'affaires de la province de Québec;

Attendu qu'il est du devoir de la dite Fédération d'exprimer l'opinion de ses membres dans la présente situation;

Attendu que dans les circonstances actuelles et vu les principes sociaux en jeu, le Canada, à titre de membre autonome du Commonwealth britannique, est appelé à coopérer dans la mesure de ses moyens au soutien de l'Empire britannique et de ses alliés;

Attendu toutefois, que la meilleure façon de travailler au soutien de l'Empire est de sauvegarder l'unité canadienne d'abord, et de maintenir le Canada dans un état de solvabilité;

Attendu que nous avons pris connaissance des déclarations réitérées de nos gouvernements à l'effet qu'il n'y aura pas de conscription pour service obligatoire outre-mer;

Attendu que le capital humain est la plus grande richesse d'un pays et tout particulièrement pour un pays aussi jeune que le Canada;

Attendu que lors du conflit de 1914-1918, notre participation en capital humain s'est avérée désastreuse pour le Canada à cause des dépenses incalculables et imprévues qu'elle a entraînées;

Attendu que la province de Québec est appelée, comme les autres provinces du Dominion, à apporter sa coopération et son soutien par son industrie;

Attendu que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province représente l'opinion de près de 4.000 jeunes hommes d'affaires de la province de Québec;

Attendu qu'il est du devoir de la dite Fédération d'exprimer l'opinion de ses membres dans la présente situation;

Attendu que dans les circonstances actuelles et vu les principes sociaux en jeu, le Canada, à titre de membre autonome du Commonwealth britannique, est appelé à coopérer dans la mesure de ses moyens au soutien de l'Empire britannique et de ses alliés;

Attendu toutefois, que la meilleure façon de travailler au soutien de l'Empire est de sauvegarder l'unité canadienne d'abord, et de maintenir le Canada dans un état de solvabilité;

Attendu que nous avons pris connaissance des déclarations réitérées de nos gouvernements à l'effet qu'il n'y aura pas de conscription pour service obligatoire outre-mer;

Attendu que le capital humain est la plus grande richesse d'un pays et tout particulièrement pour un pays aussi jeune que le Canada;

Attendu que lors du conflit de 1914-1918, notre participation en capital humain s'est avérée désastreuse pour le Canada à cause des dépenses incalculables et imprévues qu'elle a entraînées;

Attendu que la province de Québec est appelée, comme les autres provinces du Dominion, à apporter sa coopération et son soutien par son industrie;

Attendu que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province envisage la présente situation au point de vue de l'économie canadienne;

Il est dûment proposé et résolu et adopté à l'unanimité:

Que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec se déclare catégoriquement opposée à toute conscription pour service obligatoire outre-mer;

Que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec se déclare catégoriquement opposée à toute conscription pour service obligatoire outre-mer;

Que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec se déclare catégoriquement opposée à toute conscription pour service obligatoire outre-mer;

Que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec se déclare catégoriquement opposée à toute conscription pour service obligatoire outre-mer;

Que la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec se déclare catégoriquement opposée à toute conscription pour service obligatoire outre-mer;

Déclaration d'Hitler

Si l'on rejette ses offres de paix, l'Allemagne entreprendra la lutte et la mènera à bien d'une façon ou d'une autre

Berlin, 10. (A.P.) — Le chancelier Adolf Hitler a déclaré aujourd'hui que si l'on rejette ses offres de paix l'Allemagne entreprendra la lutte et la mènera à bien d'une façon ou d'une autre. En quelques semaines, dit-il, l'Etat qui croyait pouvoir menacer insolentement les intérêts allemands a été démoli — grâce à nos soldats et à notre stratégie militaire. Ce que l'avenir nous réserve, nous ne le savons pas. Ce que nous savons, cependant, c'est qu'aucune puissance sur terre ne pourra jamais plus forcer l'Allemagne à se mettre à genoux. Ils ne nous vaincront ni militairement, ni économiquement, ni psychologiquement.

Cette déclaration a été acclamée par la foule qui s'était réunie au Sportsplatz pour entendre le Führer prononcer le discours d'ouverture de la campagne de secours d'hiver. Le chancelier a parlé un peu après dix heures; il n'a prononcé une allocution que d'une vingtaine de minutes.

Que personne, dit le Führer, ne songe à la grandeur des sacrifices qu'il fera, mais qu'il songe plutôt au sacrifice des soldats qui ont tout donné. Il faut que le produit de la campagne de secours de cette année dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'ici afin de démentir les vaines tentatives qui se font à l'étranger pour trouver une absence d'unanimité chez nous.

Nous voulons fournir la preuve de ce que nous pouvons supporter et accomplir. Il est à espérer que les autres pourront en faire autant. C'est à d'autres qu'il appartient de choisir la paix ou la guerre. Nous avons simplement la froide détermination de combattre. Le jour viendra où l'Allemagne pourra, dans les limites de son espace vital et sans intervention de qui que ce soit, forger sa propre destinée et prendre la part des richesses du monde à laquelle elle a droit. C'est dans cet esprit que l'œuvre la campagne de secours d'hiver de 1939-40.

En Chine

Hong-Kong, 10 (A.P.) — Les Chinois disent que leurs troupes repoussent les restes des forces japonaises vers la frontière provinciale de Honan-Hupé, point d'où sont partis les Japonais pour envahir Changhaï. A ce dernier endroit, les Chinois célèbrent la victoire sur les Japonais. Le général Chiang Kai-Shek a fait distribuer la somme de \$12,500 au personnel de l'armée de Hunan-nord. Un groupe de Chinois riches a également fait distribuer une forte somme.

A Macao, on annonce qu'environ 15,000 civils chinois se réfugient dans cette colonie portugaise à la suite de la prise de Shekpi par les Japonais. Un bombardement aérien de deux jours a démolit la ville.

Changhaï, 10 (A.P.) — Un porte-parole de l'armée japonaise a admis aujourd'hui que les troupes japonaises de la Chine centrale sont retournées aux positions qu'elles occupaient le 15 septembre.

Selon les Chinois, cette retraite des Japonais constitue une grande victoire chinoise. Cependant, le porte-parole japonais prétend que les Japonais ont atteint leur but dans leur incursion et qu'ils ont tué 60,000 Chinois et ont prévenu ainsi l'offensive chinoise, fixée au mois d'octobre.

Accident peu banal

M. le juge Lazure préside aujourd'hui un procès par jury dans la cause de F.-X. Roussel contre la Bell Telephone Co. Le demandeur allègue que son fils, âgé de 9 ans, jouait dans la rue à Beauharnois lorsqu'un poteau de la compagnie défenderesse est tombé sur lui, après que l'enfant se fût accroché dans le fil qui retenait le poteau. L'enfant a été grièvement blessé, il a passé 269 jours à l'hôpital. Le père réclame \$55,247.

La compagnie admet sa responsabilité, mais elle plaide que les dommages réclamés sont fort exagérés.

Plus de "champagne"?

Londres, 10 (C.P.) — La vicomtesse Astor voudrait que les importations de vin de Champagne en Angleterre soient réduites durant la guerre. Portant la parole à la Chambre des Communes, aujourd'hui, lady Astor a affirmé que le vin de Champagne n'était pas un produit essentiel et qu'il constituait un luxe.

30 décapités

Berlin, 10 (AP) — Trois hommes convaincus d'avoir dévoilé des secrets d'Etat allemands au service secret de renseignements polonais, ont eu la tête tranchée aujourd'hui. Ils étaient employés au chemin de fer de l'Etat polonais à Dantzig. Cela porte à 30 le nombre des décapités pour renseignements à l'ennemi.

Pour avoir dérobé l'"Indifférent"

Paris, 10 (C.P.-Havas) Serge Bogousslavsky, 24 ans, d'origine russe, qui a volé le tableau *Indifférent* du Louvre en juin dernier et l'y a rapporté au mois d'août, a été condamné à trois ans d'emprisonnement. En outre, on lui a imposé une amende de 300 francs et interdit pendant cinq ans après son emprisonnement tout séjour en France.

Affaire matrimoniale compliquée

M. le juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, a entendu ce matin une action de Dame Clara Martineau contre J.-Alphonse Finlay.

La demanderesse avait épousé en 1901 M. Simon Forest, dont elle avait dû en suite se séparer. En 1921 Finlay lui a fait la cour. Afin de pouvoir épouser Finlay, la demanderesse a demandé à l'autorité religieuse de déclarer son premier mariage nul, ce qui lui a été accordé, les motifs invoqués ayant été jugés péremptoires.

Elle a alors épousé Finlay, le 7 février 1921. En 1935, Finlay l'a abandonnée et elle lui a intenté une action en séparation de corps. Finlay a répondu par une poursuite en annulation du mariage, en invoquant le fait que le premier mariage de la demanderesse n'était pas annulé au point de vue civil au moment de son second mariage.

M. le juge Rheaume a maintenu l'action de Finlay et déclaré le mariage nul. La demanderesse a alors pris une poursuite civile pour faire annuler son premier mariage, ce qu'elle a obtenu par jugement de M. le juge Forest.

Maintenant elle demande à la Cour de déclarer que lors de son second mariage elle a agi de bonne foi, croyant que l'annulation au point de vue religieux était suffisante, que ce second mariage a donné lieu à des effets civils, et que la Cour ordonne le partage de la communauté et lui accorde une pension alimentaire de \$50 par mois.

Finlay plaide en défense qu'il y a chose jugée, que le jugement du juge Rheaume annulant le mariage a annulé en même temps les effets civils.

La Ligue italienne

New-York, 10. — La Ligue italienne revient sur sa décision. Les paquebots Rex et Conti di Savoia vont demeurer en service sur l'Atlantique, entre les ports italiens et New-York. Il y a présentement un grand nombre d'Américains et d'Européens en Italie, attendant le moment et l'occasion de passer aux Etats-Unis. Du 14 octobre au début de janvier, douze paquebots italiens partiront de New-York pour les ports italiens, soit un départ par semaine. Dès demain, la *Saturnia* partira avec 1,286 passagers.

A Bruxelles

Bruxelles, 10. — (C.P.-Havas) — Le comte André de Kerchove de Denterghem, ambassadeur de Belgique en Italie, est arrivé ici aujourd'hui pour un séjour de trois jours. On n'a pas fourni d'explication de cette visite. Il repartira pour Rome jeudi.

Le comte de Dampierre à Sherbrooke

Sherbrooke, 10 (C.P.) — Le comte Robert de Dampierre, ministre de France au Canada, a reçu le titre de citoyen honoraire de Sherbrooke, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée aujourd'hui à l'hôtel de ville. Le ministre de France visite les diverses institutions de la ville aujourd'hui.

Les dettes de l'Alberta

Edmonton, 10 (C.P.) — Le Dr Jacob Viner, dans son rapport sur le problème des dettes de l'Alberta que le premier ministre Aberhart a rendu public ici hier soir, propose un compromis avec les détenteurs d'obligations au sujet du taux d'intérêt, une augmentation de la taxe sur le revenu et un ajustement des dates d'échéance pour les obligations et les dettes contractées avec le gouvernement fédéral.

Professeur d'économie politique à l'Université de Chicago, le Dr Viner a fait un relevé de la situation économique de l'Alberta avant de déclarer qu'un compromis raisonnable offrirait la meilleure solution. Il a dit que la province ne pouvait pas payer les pleins taux d'intérêt.

Les communistes aux Etats-Unis

Washington, 10 (A.P.) — Kenneth Goff a déclaré au comité du Congrès qui enquête sur les activités antinationales que les noms du président des Etats-Unis et de Mme Roosevelt sont souvent cités par les membres de la Ligue des jeunes communistes pour encourager l'orgueil d'un "front communiste". Goff, qui a admis être membre de la Ligue, a annoncé sa démission plus tard dans la journée.

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)	
Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50
Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque ou par mandat, au "Devoir", Boite Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

Assermentation de MM. Bertrand et Fisher

Au Conseil législatif

Québec, 10 (D. N. C.). — M. Pierre Bertrand, nouveau représentant de la division de Lasalle, au Conseil législatif, a été assermenté à midi par le greffier de la Chambre haute au bureau du premier ministre. On sait que M. Bertrand remplace à la Chambre haute M. Jean Mercier, organisateur de l'Union Nationale pour le district de Québec.

M. Martin Fisher, trésorier de la province, qui a remplacé feu M. Smart au Conseil législatif, sera assermenté cet après-midi pour la division d'Inkerman.

L'assermentation de M. Bertrand a eu lieu en présence de MM. Bona Dussault, John Bourque et Antonio Elie.

Les assemblées de M. Antonio Barrette

Joliette, 10. — Liste des assemblées convoquées par M. Antonio Barrette, candidat de l'Union nationale, dans le comté de Joliette: Mercredi, 11 octobre, 2 h. p. m., à St-Mélanie; jeudi, 12 octobre, 2 h. p. m., St-Paul; vendredi, 13 octobre, 8 h. p. m., à Joliette (ville); samedi, 14 octobre, 2 h. p. m., à St-Pierre; dimanche, 15 octobre, (après la messe), St-Elisabeth; dimanche, 15 octobre, (après les vêpres) à N.-D. de Lourdes; lundi, 16 octobre, 2 h. p. m., à St-Côme; mardi, 17 octobre, 2 h. p. m., à St-Alphonse; mercredi, 18 octobre, 8 h. p. m., à St-Marc; jeudi, 19 octobre, 2 h. p. m., assemblée de comté; dimanche, 22 octobre (après grand-messe) St-Félix de Valois; dimanche, 22 octobre, (après les vêpres) à St-Cléophas.

M. Carignan à Dominion Park, ce soir

Le ministre de la voirie, M. Anatole Carignan, candidat de l'Union nationale dans le comté de Jacques-Cartier, tiendra ce soir une assemblée à Lachine, à Dominion Park. Elle commencera à 8 h. précises.

Chambly

Voici la liste des assemblées de M. Hortensius Bédard, candidat de l'Union Nationale dans Chambly: Jeudi soir, le 12, à St-Lambert; Vendredi soir, le 13, à Greenfield Park.

Samedi soir, le 14, à East Greenfield et à St-Lambert Annex.

Dimanche, le 15, après la messe, à Boucherville, l'après-midi, à Mac-kayville.

Lundi soir, le 16, à St-Hubert.

Mardi, le 18, appel nominal à Longueuil.

Vendredi soir, le 20, à St-Bruno.

Samedi soir, le 21, à St-Basile.

Dimanche après-midi, le 22, à Chambly.

Châteauguay-Laprairie

M. Auguste Boyer, candidat de l'Union Nationale dans Châteauguay-Laprairie, nous fait tenir la liste de ses assemblées: le 10 octobre, mardi, à Saint-Urbain; le 12 octobre, jeudi, à Ormstown; le 12 octobre, samedi, à Duplessis sera présent; le 13 octobre, vendredi, à Saint-Antoine Abbé, à 8 h. du soir; le 14 octobre, samedi, à Saint-Philippe de Laprairie, à 2 h. p. m.; le 15 octobre, dimanche, à Châteauguay, après la grand-messe; le 15 octobre, dimanche, à Laprairie, à 2 h. p. m.; le 15 octobre, dimanche, à St-Christophe, à 8 h. p. m.; le 16 octobre, lundi, à Saint-Mathieu, dans l'après-midi; le 18 octobre, mercredi, la nomination, à Sainte-Martine; le 19 octobre, jeudi, à Howick, à 8 h. p. m.; le 20 octobre, vendredi, à Saint-Jacques le Mineur, à 8 h. p. m.; le 21 octobre, samedi, à Saint-Isidore de Laprairie, à 2 h. p. m.; le 22 octobre, dimanche, à Sainte-Clotilde, après la grand-messe; le 22 octobre, dimanche, à Saint-Constant, à 2 h. 30 p. m.; le 23 octobre, lundi, à Delson, à 2 h. p. m.

A Louiseville

Mardi soir, à Louiseville, dans la cour du collège, aura lieu l'ouverture de la campagne du candidat de l'Union nationale, M. Armand Lemay, maire de Saint-Léon et préfet du comté.

Arthabaska et Compton

Sherbrooke, 10 (C.P.) — Le candidat de l'Union nationale dans le comté d'Arthabaska sera M. Wilfrid Labbé.

Dans le comté de Compton, le candidat de l'Action libérale nationale sera M. Emile Beaudoin.

Chamberlain remet son discours à jeudi

Londres, 10. — (C.P.) — Le premier ministre Neville Chamberlain a décidé aujourd'hui de remettre à jeudi le discours qu'il devait prononcer mercredi et qui constituera probablement une réponse aux offres de paix du chancelier Hitler.

Le chancelier de l'Echiquier, sir John Simon, a annoncé aujourd'hui la nouvelle à la Chambre en disant que le discours avait été retardé afin de permettre au gouvernement de poursuivre les consultations avec les Dominions.

MM. Lapointe et Cardin

On annonce que MM. Lapointe et Cardin, ont l'intention de parler à Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Plus de 25,000 aviateurs de l'Empire entraînés chaque année au Canada

Le Canada servira de centre d'entraînement avancé pour les pilotes et mécaniciens de l'aviation de toutes les parties de l'Empire — L'Afrique-Sud ne participe pas à ce projet

Communication de Londres et d'Ottawa

Londres, 10 (C.P.) — Le ministre anglais de l'aviation, sir Kingsley Wood, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le Canada servira de centre d'entraînement avancé pour les pilotes et mécaniciens de l'aviation de toutes les parties de l'Empire.

Les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont fait connaître en principe leur consentement à ces ententes. De cette façon, l'on s'est assuré que les nombreuses opportunités et les grands avantages naturels qu'offrent ces pays dans des régions qui sont relativement libres de tout risque d'intervention par l'ennemi seront utilisés tant qu'on le pourra et au meilleur avantage.

Des écoles d'entraînement seront établies et maintenues dans chacun de ces pays. L'on concentrera en Canada principalement les organisations techniques les plus élaborées requises pour l'entraînement avancé à part celles qui sont et qui seront aussi disponibles dans le Royaume-Uni. Le personnel des écoles élémentaires d'entraînement en Australie et en Nouvelle-Zélande et aussi une proportion assez grande de jeunes hommes qui sortiront d'établissements semblables dans le Royaume-Uni viendront au Canada pour recevoir, en même temps, que le personnel d'écoles semblables, l'entraînement avancé qu'ils mettront en état de servir au front. Ces jeunes hommes ainsi entraînés se joindront ou aux escadrons de la force de l'air maintenues par leurs gouvernements respectifs sur le théâtre des opérations, ou aux unités de la force de l'air du Royaume-Uni; quant à ceux du Royaume-Uni qui feront leur entraînement au Canada, ils retourneront se joindre aux escadrons de la Royal Air Force dans le champ de bataille.

L'entreprise est très vaste. Son développement aurait pour résultat une augmentation rapide et considérable du nombre déjà assez grand des écoles d'entraînement et fournirait un plus grand nombre de pilotes de première ligne, d'observateurs et de mitrailleurs de l'air lesquels, de pair avec ceux du Royaume-Uni, répondraient aux exigences plus grandes requises pour le personnel de l'air.

Le but, en résumé, est de produire un effort de collaboration des forces de l'air d'une force très puissante.

Une mission du Royaume-Uni présidée par lord Riverdale qui sera assistée d'un personnel de techniciens choisis, est déjà en route pour le Canada où elle rencontrera des missions semblables d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Ces missions discuteront avec les autorités canadiennes toutes autres démarches qui doivent être faites pour l'exécution rapide du plan, y compris la disponibilité des instructeurs nécessaires, du personnel du terrain et des aérodromes. L'on verra que ce plan comprend la concentration de l'entraînement de l'air principalement en Canada.

Le gouvernement du Royaume-Uni a émis l'opinion qu'avec les facilités que le Canada possède, cet effort de collaboration peut se révéler d'un caractère essentiel et décisif. Le gouvernement canadien partage ces vues et, en conséquence, a décidé de participer à ce plan.

On ne sait pas encore combien d'aviateurs seront entraînés au Canada, mais on croit que le nombre de ces aviateurs pourrait bien dépasser 25,000 chaque année. Chacun des Dominions conservera son aviation particulière qui travaillera en collaboration avec la Royal Air Force sous le haut commandement allié.

Daladier parlera à la radio ce soir

Paris, 10 (A.P.) — Le premier ministre Edouard Daladier doit adresser ce soir par T. S. F. un discours à la nation française. On croit que ce discours constituera en quelque sorte une réponse de la France aux offres de paix du chancelier Hitler. M. Daladier doit parler à 8 h. ce soir (2 h. de l'après-midi à notre heure).

M. Marcel Déat, l'un des fondateurs du parti socialiste et un ancien ministre de l'aviation, a été accusé aujourd'hui par le juge d'instruction d'avoir signé la lettre en faveur de la paix à n'importe quel prix, qui a circulé récemment parmi les députés. Il a déclaré que sa bonne foi avait été surprise. M. Déat n'a pas été arrêté comme les 37 députés communistes qui ont signé la même lettre.

M. Godbout à Drummondville

M. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, tiendra une assemblée à Drummondville, jeudi soir.

Vaudreuil-Soulanges

Voici la liste des assemblées convoquées pour cette semaine par M. Edouard Ledue, candidat de l'Union nationale dans Vaudreuil-Soulanges: mardi, 10 octobre, Hudson, à 8 h. p. m.; mercredi, 11 octobre, Pointe-Fortune, à 8 h. p. m.; jeudi, 12 octobre, Rivière-Beaudette, à 8 h. p. m.; et Coteau Landing, à 8 h. p. m.; vendredi, 13 octobre, Coteau Station; et Pointe Cascade, à 8 h. p. m.; samedi, 14 octobre, St-Lazare, à 8 h. p. m.

Les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont fait connaître en principe leur consentement à ces ententes. De cette façon, l'on s'est assuré que les nombreuses opportunités et les grands avantages naturels qu'offrent ces pays dans des régions qui sont relativement libres de tout risque d'intervention par l'ennemi seront utilisés tant qu'on le pourra et au meilleur avantage.

Des écoles d'entraînement seront établies et maintenues dans chacun de ces pays. L'on concentrera en Canada principalement les organisations techniques les plus élaborées requises pour l'entraînement avancé à part celles qui sont et qui seront aussi disponibles dans le Royaume-Uni. Le personnel des écoles élémentaires d'entraînement en Australie et en Nouvelle-Zélande et aussi une proportion assez grande de jeunes hommes qui sortiront d'établissements semblables dans le Royaume-Uni viendront au Canada pour recevoir, en même temps, que le personnel d'écoles semblables, l'entraînement avancé qu'ils mettront en état de servir au front. Ces jeunes hommes ainsi entraînés se joindront ou aux escadrons de la force de l'air maintenues par leurs gouvernements respectifs sur le théâtre des opérations, ou aux unités de la force de l'air du Royaume-Uni; quant à ceux du Royaume-Uni qui feront leur entraînement au Canada, ils retourneront se joindre aux escadrons de la Royal Air Force dans le champ de bataille.

L'entreprise est très vaste. Son développement aurait pour résultat une augmentation rapide et considérable du nombre déjà assez grand des écoles d'entraînement et fournirait un plus grand nombre de pilotes de première ligne, d'observateurs et de mitrailleurs de l'air lesquels, de pair avec ceux du Royaume-Uni, répondraient aux exigences plus grandes requises pour le personnel de l'air.

Le but, en résumé, est de produire un effort de collaboration des forces de l'air d'une force très puissante.

Une mission du Royaume-Uni présidée par lord Riverdale qui sera assistée d'un personnel de techniciens choisis, est déjà en route pour le Canada où elle rencontrera des



RADIO-GAZETTE

Sommaire

MARDI, 10 OCTOBRE

4.00 Femina. Dir. Mme Casgrain, CBF.

4.15 Stella Dallas. CBF.

4.30 Intermède musical. CBF.

4.45 Nouvelles de la BBC, CBF.

5.15 Version française des nouvelles de la BBC, CBF.

5.30 Chronique sur les programmes du jour, en anglais. CBF.

5.30 Yours for a song, avec Judy Stewart, CBF.

5.35 Chronique sur les programmes du jour, CBF.

5.45 Musique enregistrée. CBF.

5.55 La Bourne. CBF, CBF, CBF.

6.00 Les plus beaux disques. CBF.

6.00 Intermède musical. CBF.

6.00 La prévention du feu. CBF.

6.15 Malcolm Clyde. Pour les enfants. CBF.

6.25 Chronique Châtelet. CBF, CBF.

6.30 Radio-journal. CBF, CBF.

6.45 Le club sportif, avec Roland Beauvillier, CBF.

6.55 Salons Silhouettes. CBF.

6.55 Nouvelles. CBF.

7.00 Salons Silhouettes. CBF.

7.00 La Pension Valde. CBF.

7.05 Musical Cocktail. CBF.

7.15 Heart Song. CBF.

7.20 Jean Côté chanteur. CBF.

7.25 La grammaire française. CBF.

7.30 M. Charles Brunet. CBF, CBF, CBF.

7.45 My home town. CBF.

8.00 Orgue. CBF.

8.00 Théâtre Valiquette. CBF.

8.00 Renseignements. CBF.

8.30 Fantaisie musicale. CBF.

8.30 Pibber McGee et Molly. CBF.

8.30 Musique de chambre. CBF.

8.30 Industrie de l'alimentation. CBF.

8.30 de M. Louis Bourgeois. CBF.

8.30 France Today. CBF.

8.30 Walter. CBF.

8.45 Les pianistes Malcolm et Godden. CBF.

8.50 Radio-journal. CBF, CBF.

11.05 Stardust. CBF.

11.15 Chronique sportive. CBF.

11.20 Orch. de danses. CBF.

11.25 Radio-journal. CBF.

11.30 Orch. de danses. CBF.

11.35 Orch. Deutsch. CBF.

11.40 Merikmakers. CBF.

radiophonique du roman de Claude-Henri Grignon. CBF.

7.45 Empire National. Songs. CBF.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.00 Mélodies rythmiques.

7.20 CRAC aujourd'hui.

7.30 Actualité.

7.30 Pot-pourri musical.

8.00 Revue de la chanson française.

8.30 Célébrité musicale.

8.45 Voisins.

8.50 Nouvelles.

9.05 La famille Gauthier.

9.10 Charlie Kuntz au piano.

10.15 A choisir.

10.45 La famille Gauthier.

10.45 Grande Soeur.

11.00 Radio-cinéma-revue.

11.05 Stars of the week and reassurance Chest Time.

11.20 Big Sister.

11.45 Todd Russell and voice of memory.

12.00 Allons, c'est parisien.

12.15 Nouvelles instrumentales.

12.20 La province et progrès.

1.00 Cours de Bourse.

1.15 Nouvelles.

1.25 Succès musical.

1.30 Le monde féminin.

1.45 Symphonie.

2.00 A choisir.

2.15 Life and love of Dr Susan.

2.30 Orch. de concert.

3.25 Columbia String Ensemble.

3.30 Richard D'Amico, ténor.

4.00 Time out for dancing.

4.30 Evénements sociaux.

4.45 CKAC ce soir.

5.00 Heures du thé.

5.15 Chansons.

5.30 Le principal.

5.45 Madeleine et Pierre.

6.00 Au fil de l'heure.

6.15 Sydney Towner, orgue.

6.15 Uncle Jonathan.

6.30 Jambalaya de la vie.

6.45 Spectacle.

6.45 Nouvelles.

7.00 Amos and Andy.

7.15 Light up your listen.

7.30 Nazaire et Barnabé.

7.45 Le don Juan de la chanson.

8.00 Aventure d'Aspas Lupin.

8.30 La course aux trésors.

9.00 Le train de plaisir.

9.30 Ceux qui ont.

10.00 Amour d'automne.

10.30 Radio-actualités.

10.30 Orch. Bain.

11.00 Auto allo les sports.

11.10 Pianologie.

11.15 Orchestre.

25e anniversaire de l'A.P.C.V.

C'est le dimanche 22 octobre que l'Association professionnelle catholique des voyageurs de Commerce de Montréal, son 25e anniversaire de fondation.

Les membres de cette association et leurs familles se réuniront tout d'abord le matin, à 10 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur de la paroisse de l'Immaculée-Conception, pour y assister à une messe solennelle et y entendre prononcer le serment de circonscription par le R. P. Louis Laplante, S.J., aumônier de la section.

Après la messe, à 11 h., une séance d'études sera tenue à la salle académique du Gesù. Trois causeries y seront données pour être suivies d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

À 5 h., à la Villa Saint-Martin, Institut catholique de la rue Saint-Jacques, les membres de l'Association se réuniront pour un banquet suivi d'un concert.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Le soir, à 7 h. 30, en l'Hôtel Windsor, l'Association offrira un banquet auquel sont invités des représentants de la presse, des ecclésiastiques et civils. Les dames sont respectivement priées d'y prendre part, de même que tous les voyageurs de commerce et les agents d'assurance qui, sans appartenir encore à l'A.P.C.V., entretiennent de l'état de celui-ci des sentiments sympathiques. Ce banquet sera une excellente occasion pour les voyageurs de se retrouver ensemble, de fraterniser, de rencontrer ceux qui ont quitté la profession pour être suivis d'une discussion générale sur toute question intéressant l'Association.

Les Matinées Symphoniques

Reprise triomphale

C'est bien la première fois, depuis la fondation des concerts d'orchestre pour la jeunesse, que la saison s'est ouverte à guichets fermés, ce qui veut dire que, des jours avant la reprise de ces matinées, il n'y avait plus une place à vendre dans la salle du Plateau et qu'il n'y en aura peut-être plus pour le reste de la saison.

Pourquoi cet enthousiasme envahisseur? Il faut mettre, en première cause, le retour au pupitre de M. Wilfrid Pelletier pour tous les concerts, après une absence de presque toute la saison dernière. Les matinées ont été données pour qu'elles se donnent avec l'ouverture de la saison du Metropolitan et après qu'elle sera fermée. En second lieu, personne mieux et plus que M. Pelletier n'est aimé des enfants et compris par eux; personne ne l'a remplacé l'an dernier qui put satisfaire ses petits auditeurs... et les moyens et les grands aussi.

Comment s'y prend-il? L'exemple suivant en donne une idée. A l'article des questions, il commence avec celle-ci: "Je suppose que vous êtes tous maintenant familiarisés avec les instruments de l'orchestre?" A d'autres, on aurait peut-être eu la timidité de ne pas répondre. A lui, c'est un petit bonhomme d'une huitaine d'années qui ose répondre non. M. Pelletier le fit monter sur la scène, le prit par la main et gentiment lui présenta individuellement et les cordes, et les bois, et les cuivres. Voilà un enfant qui ne jurera plus que par le chef et, par ricochet, voilà tous les bambins de son âge qui auront éternellement un musicien célèbre se souvenant gravement de leur ignorance et de leur espoir de savoir.

Le sujet de la matinée était Debussy dont l'orchestre a donné la Marche Ecossaise et l'Après-midi d'un Faune. Mais du Debussy pour les jeunes, point ne faut en abuser. La fort belle ouverture de Mendelssohn *Ruy Blas*, laquelle n'est l'ouverture de rien, mais un genre symphonique, ouvrait le programme, et la Prélude en ut dièse mineur de Rachmaninoff le fermait. Comme je n'ai jamais caché mon antipathie pour ce Prélude quand on le présente au piano, on me croira quand je déclare qu'à l'orchestre, et instrumentalement comme il l'était, je le trouve une fort belle pièce. Rachmaninoff a écrit un autre Prélude pour le piano, lequel est en sol mineur et tous les deux me convainquant encore plus que je ne l'ai jamais été dans ma froideur vis-à-vis les œuvres de piano du compositeur russe, et ma profonde admiration pour elles, lorsqu'elles sont transplantées à l'orchestre. Je devais cette confession à mes lecteurs pour qu'ils ne m'accusent plus de parti pris à l'égard de l'auteur de *Il était une fois*, laquelle est l'une des plus étonnantes et magnifiques œuvres qu'on ait jamais écrites.

La soliste au programme était Mlle Marielle Provost, la surprise était Mlle Jean Dickson. Mlle Provost qui, avec Lucien Martin et Ruth Pryce — combien de personnes se souviennent d'elle? — une des plus intéressantes et prometteuses élèves de M. Camille Couture, a joué le troisième mouvement du Concerto en sol mineur de Max Bruch, avec la vigueur, le son velouté et le sens rythmique que cet auteur exige. Mlle Dickson, une chanteuse légère admirablement douée et, comme ce genre ne manque jamais de ravir les auditeurs, elle a dû ajouter la valse de Mireille et d'autres morceaux aux Variations de Proch. Proch est un auteur dont on peut, sans remords, abuser à condition de le rendre encore plus difficile qu'il ne l'est et, en faveur de l'exécution, on pardonnera à la chanteuse d'avoir chargé Gounod de virtuosités auxquelles il n'avait pas pensé.

Chez les coloraturas en effet, ce n'est jamais de la musique que l'on cherche, mais de l'art. L'artiste elle-même et plus elle rivalise avec l'oiseau auquel on aime à la comparer, plus elle mérite qu'on la rappelle sans relâche et qu'on se batte pour obtenir son autographe.

Frédéric PELLETIER

A Saint-Laurent ce soir

Les Compagnons de saint Laurent donneront ce soir leur spectacle de pré-saison à l'Auditorium de Saint-Laurent. A l'affiche: *La Farce du pendu* de Henri Ghéon; une farce moliéresque que les Compagnons jouent avec un entrain fort réjouissant. C'est une farce qui a été promue à travers la province au cours des vacances dernières; l'avant donnée maintes fois et devant des publics variés, les Compagnons auront rarement présenté un spectacle plus homogène et marqué de tant de subtilités.

On peut retenir ses billets en téléphonant à BYwater 1454.

Le service d'autobus Jean Talon-Ville Saint-Laurent amène en 10 minutes les voyageurs de la gare Jean Talon à l'Auditorium. Le dernier départ a lieu à 7:15.

(Comm.)

CE SOIR

Ecoutez les causeries de

L'UNION NATIONALE

CKAC 10.45 à 11 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

et

11.15 à 11.45 h.

Le Cinéma

Au Cinéma St-Denis

"Les gangsters du château d'Iff"

Jean Mariol, directeur d'un journal humoristique de Marseille, a écrit un roman d'aventures: *"La Fille de Monte-Christo"*. Il donne la paternité de ce roman à Odette Paradis, et imagine l'enlèvement de cette dernière afin d'attirer un éditeur et obtenir pour les droits une grosse somme d'argent. Jean Mariol est de plus amoureux d'une charmante jeune fille, Germaine, la nièce d'Esprit, le gardien du château d'Iff, qui attend depuis sept ans le retour de sa femme disparue. Il en résulte une série de situations vaudevillesques qui aboutissent au mariage. Cette comédie bruyante plaira sans doute à plusieurs. Certaines scènes capées à Marseille et au château d'Iff sont un enchantement pour les yeux.

Au même programme figure le grand film Serge Panine, dont nous avons dit un mot hier.

Les actualités constituent cette semaine un véritable réquisitoire contre Hitler. On assiste aussi à un déploiement militaire des plus intenses tant du côté allemand, que du côté des alliés. Ce film est venu bien à son heure.

M. H.

Les disques

Valse en mi majeur de Mozowsky — Menuhin et les "Souvenirs de Moscou" de Wieniawsky — Arabesques opus 18 de Schumann — Autres enregistrements

A l'intention de nos lecteurs, nous avons, parmi diverses marques de disques, fait un choix qui, nous l'espérons, plaira par sa variété et par les artistes qui les ont enregistrés. En voici une courte appréciation.

Horat Staccato de Dinić-Helfert, est une pièce proprement violonistique. L'artiste qui s'y attaque doit apporter tout ce que son archet peut donner. L'exécution demande infiniment de précision et de grâce, de même qu'une grande justesse d'intonation dans certains passages. Alfred Campoli s'est bien conformé à ces exigences dans l'enregistrement qu'il a fait de cette pièce chez Columbia. Il a trouvé en Sydney Crooke l'accompagnement impeccable qu'il lui fallait en l'occurrence.

La Valse en mi majeur de Mozowsky, opus 34 No 1, ne pouvait, il nous semble, recevoir meilleur traitement que celui que Madeleine Loeffler qui a donné aux enregistrements Columbia. Cette pièce célèbre et brillante demande par endroits une force de doigté et en même temps une souplesse que seuls les maîtres du clavier peuvent faire valoir. La pianiste douée qu'est Madeleine Loeffler s'est jouée des difficultés évidentes du texte de Mozowsky et, dans un style personnel, en a rendu tout le sens.

Une autre belle pièce pour violon, nous signalons celle de Victor est l'Opus 6 de Wieniawsky, interprétée par le jeune et célèbre Yehudi Menuhin. Il s'agit d'un pot-pourri d'airs russes où tour à tour la gaîté et la mélancolie se partagent les accents de l'instrument manié avec tant de maîtrise, de fougue et de passion, par Menuhin. Un très bel enregistrement d'une très belle pièce qui résume en quelque sorte toutes les possibilités de l'instrument. Sa technique, sa force tonale, sa sensibilité.

L'Arabesque opus 18 de Schumann, n'est pas précisément une pièce pour jouer de tambours, je ne dirai pas pour ceux qui considèrent le piano comme un matelas. Vladimir Horowitz n'a, il va sans dire, rien à voir à ces deux catégories de musiciens. De son jeu doux et perlé, de ce jeu dont chaque note se détache claire et pure, la pièce scintille entre ses doigts et grâce à l'enregistrement merveilleux du disque "His Master's Voice", nous sommes ici en présence d'une véritable œuvre d'art.

Sur disque Gramophone M. Charrier, premier violon solo des Concerts Lamoureux exécute avec un son raffiné et coloré la "Sérénade des Anges" de Braga, et les "Mélodies d'Arlequin" de Dripco, deux pièces favorites des violonistes jeunes et vieux, et de ceux qui en général aiment la musique.

La maison Odéon mérite une mention pour la façon dont elle a fait graver l'opéra de R. Berger, intitulé "Amoureuse", par l'orchestre Bohémien. Cette valse est de qualité et on l'entendra toujours avec plaisir ainsi traitée.

Tino Rossi nous revient avec une chanson bien adaptée à l'automne, "Sérénade sans espoir". Mais ne nous laissons pas intimider par le titre ni même par les mots, car s'ils pourraient être plus gais, ils sont griffés sur une mélodie qui ne manque pas d'allant. Rossi se montre, comme dans ses disques antérieurs, souple, doux, et fait valoir une diction sages défaut.

C'est tout. Et, comme dirait l'autre, à la prochaine fois.

M. H.

Ces disques sont en disponibilité chez Ed. Archambault, à Montréal.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS — "Serge Panine" à 12 h. 40, 3 h. 42, 6 h. 38, 9 h. 34.

LES GANGSTERS DU CHATEAU D'IFF — à 11 h. 40, 3 h. 42, 6 h. 38, 9 h. 34.

CINEMA DE PARIS: "Louise", à 11 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

LOVEY — "Wizard of Oz" à 9 h. 15, 11 h. 30, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

ORPHEUM: "The Man in the Iron Mask" à 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

PALACE: "Honey Moon in Bali" à 10 h. 12, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

PRINCESS: "Man They Could Not Hang" à 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

LOVEY — "Wizard of Oz" à 9 h. 15, 11 h. 30, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

ORPHEUM: "The Man in the Iron Mask" à 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

PALACE: "Honey Moon in Bali" à 10 h. 12, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

PRINCESS: "Man They Could Not Hang" à 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

LOVEY — "Wizard of Oz" à 9 h. 15, 11 h. 30, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

ORPHEUM: "The Man in the Iron Mask" à 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

PALACE: "Honey Moon in Bali" à 10 h. 12, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

PRINCESS: "Man They Could Not Hang" à 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

LOVEY — "Wizard of Oz" à 9 h. 15, 11 h. 30, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

ORPHEUM: "The Man in the Iron Mask" à 10 h. 15, 12 h. 15, 2 h. 40, 7 h. 10, 9 h. 45.

PALACE: "Honey Moon in Bali" à

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

"La lune a mangé les nuages..." elle s'est levée fine et argentée dans le ciel rempli de nuages, elle a monté, monté, et les nuages qui flottaient au-dessous d'elle, se disaient et finissent par disparaître, la lune les a mangés, comme disent les gens du Nord, ces poètes qui s'ignorent et dont le langage fait toujours image.

Je la regarde et je trouve bon de veiller avec la nuit et avec le vent qui, eux, n'ont pas besoin de s'expliquer!

Quel repos d'être avec les choses muettes; elles font oublier les problèmes troublants des hommes, des pauvres hommes, qui vont de ci de là parlent tant et nous déconcertent par leurs inconséquences et leurs contradictions.

Seule dans le noir silencieux, on ne veut plus penser à ses confiances mortes, aux déceptions profondes causées par les êtres que nous admirions et qui se sont révélés si petits, si minces!

Malgré toutes les laideurs, il faut absolument garder la conviction que c'est la Beauté que Dieu a créée et qu'il a voulue.

Avoir mauvaise opinion du genre humain, répéter sans cesse que l'égoïsme est le mobile de toutes les actions, se servir à tout propos des mots lâches, menteur, stupide, pour qualifier ceux qui ne pensent pas comme nous, c'est une triste manière d'être, une déplorable habitude trop généralement répandue et qui n'est propre qu'à entretenir l'amerlume, le mépris, la haine dans le cœur, ces poisons qui détruisent la santé morale et se répandent autour de nous pour empoisonner la vie des autres. Evitons de voir la vie humaine en laid; ce serait ne la voir que sous l'un de ses aspects.

Ceux qui ont cette fâcheuse disposition feraient bien de s'appliquer à découvrir le beau dans la nature et surtout dans l'âme humaine, ce chef-d'œuvre de la nature.

Pour prévenir les esprits contre la tentation de croire qu'il n'y a pas de gens de bien, disons-leur donc: "Soyez tels que vous désirez voir les autres, et, sûrement, vous en trouverez qui vous ressemblent".

La bienveillance et l'indulgence ont besoin d'être alimentées par la bonne volonté pour vivre dans ce monde compliqué où tant de très petits hommes s'occupent à tirer des ficelles! Heureusement que la Providence tient ceux qui tirent les ficelles! Pour ma part, je garde un fond d'espoir qui repose sur cette Providence dont les volontés mystérieuses sont si difficiles à prévoir, à comprendre, et dans certains cas, cependant, si faciles à accepter.

Définissons-nous de ceux qui ne savent regarder que par une fenêtre, esprits étroits et préjugés qui n'admettent pas qu'on puisse voir autre chose que ce qu'ils voient par leur petite lucarne. Ce sont des personnes qui voient toutes choses par fragments, tandis que d'autres essaient de découvrir l'harmonie, la liaison et l'unité de tout.

N'est-ce pas un mal général de s'occuper constamment de petits détails et de manquer d'idées générales et de principes larges?

En ce temps difficile où les règles du bon sens sont bouleversées, où le despotisme et la force veulent dominer le monde, où des espèces de monstres font tant de mal en Europe, il faut un grand effort pour conserver sa foi dans la victoire finale de la justice, mais toutes nos inébranlables confiances dans le seul Grand Maître du Monde constituent une force mystérieuse qui fera violence au ciel.

Et voilà ce que m'a dit la Lune merveilleuse qui flotte dans le ciel limpide parmi les étoiles claires.

Elle a mangé les nuages... il n'y a plus d'obstacles, c'est le triomphe de la Lumière sur les ténèbres.

FADETTE

Scènes vécues au milieu des réfugiés

Les trains de réfugiés se succèdent à de courts intervalles depuis plusieurs jours dans cette gare de la région de l'ouest, d'où seront ensuite dirigés vers la localité où ils trouveront asile ceux qui ont dû abandonner leur foyer menacé de destruction par la barbarie hitlérienne.

Dans la gare, la Croix-Rouge a organisé un centre d'accueil. Le long de chaque train, dès son arrivée, toute une jeunesse ardemment éprise du désir de se rendre utile s'affaire à la tâche qui lui a été assignée.

Cette jeune fille, tout à l'heure, ne se contentait pas de renseigner une mère de famille escortée de trois enfants sur la nouvelle direction qu'elle devait prendre, à la descente du train qui l'a amenée. Elle faisait le chemin avec elle, portant presque tous ses colis.

Deux autres jeunes filles ont fort à faire dans ce wagon aménagé en infirmerie. On y a transporté, voici une heure, une vieille femme que le trajet a épuisée, qui semble à bout de forces et qu'il s'agit de ramener.

On y amène à l'instant deux jeunes accouchées, qui ne sont guère plus vaillantes. L'une est mère depuis quatre semaines d'un gros garçon joufflu, l'autre depuis six jours seulement, de deux jumeaux. Tout ce pauvre monde a bien besoin de souffler avant de reprendre un autre train.

—Ce qui me désole, murmure la mère des deux jumeaux, c'est de ne pas avoir pu les faire baptiser.

avant de partir. S'il allait leur arriver malheur en route! Qu'à cela ne tienne. Vite, un garçon saute à bicyclette, et s'en va aller un vicar d'une paroisse de la ville. En récompense de sa peine, c'est lui qui sera le parrain.

Au bout d'un quart d'heure, l'abbé est là, prêt à faire de ces deux petits êtres deux petites chrétiennes.

—Monsieur le curé, dit timidement à l'abbé qui ne s'offusque pas d'être ainsi promu à une dignité supérieure, la mère du garçon joufflu, ne voudriez-vous pas aussi baptiser le mien?

—Comment donc je suis là pour ça. Comme il ne faut pas que ce soient toujours les mêmes qui soient à l'honneur, un autre garçon portant le brassard de la Croix-Rouge est requis pour être parrain.

Mais voici que, sur le quai, tout à côté du wagon infirmerie, un homme à l'air malade, rien qu'à le voir, personne ne songe à se demander pourquoi il est à l'arrière celui-là, — une femme chétive, elle aussi, et un bambin de cinq ans ont assisté à la triple cérémonie. L'homme et la femme se sont consultés du regard. La femme s'approche de l'abbé.

—Le nôtre, est-ce qu'il pourrait être baptisé aussi?... On y avait pensé, quand il est né... Depuis, on a toujours remis à plus tard... Un troisième parrain est vite trouvé qui récite plein de recueillement le Credo dont les parents du bambin ne semblent avoir conservé qu'un bien lointain souvenir. Echange des adresses du parrain et de son filleul.

—On se retrouvera plus tard, quand ce sera fini.

SILHOUETTE A LA PAGE



—Peut-être, si Dieu le veut. Voilà, du moins, pour le service de Dieu, quelques minutes de cette triste nuit qui n'ont point été perdues.

André PAVIE
Jour-Echo de Paris, 14-5-39.

La fabrication du vinaigre n'est pas un procédé facile

Le vinaigre a toujours occupé une place importante dans la nourriture de l'homme, depuis l'aube même de la civilisation. On tire le vinaigre de la plupart des jus de fruits. La première phase du procédé est la fermentation alcoolique des sucres que renferme le jus; l'alcool formé est à son tour converti en vinaigre par les bactéries de l'acide acétique. Dans certains pays, certaines espèces de vinaigre sont devenues si précieuses qu'elles sont considérées comme l'un des produits nationaux par ceux qui les produisent. Par exemple, en Angleterre le terme "vinaigre" signifie le vinaigre tiré de la bière; en France et en Italie, celui qui est tiré du vin, et en Amérique du Nord, celui qui est tiré du cidre.

Le vinaigre de cidre est formé par l'action des bactéries de l'acide acétique sur le jus de pommes bien fermenté. Le vinaigre est essentiellement une solution diluée d'acide acétique, mais comme c'est le produit de la fermentation biologique de jus de fruits sains, il contient de nombreux autres composés aromatiques et d'autres substances, en plus de ceux qui sont produits au cours de la fermentation et de la conservation.

La fabrication de bon vinaigre de cidre en quantités commerciales n'est pas facile, dit M. C. C. Strachan de la station expérimentale fédérale de Summerland, C.B. Un contrôle scientifique et exact de toutes les phases du procédé est nécessaire, sans quoi le vinaigre est souvent trop faible en acide et a un goût inférieur. Bien fait, le vinaigre de cidre est tout aussi bon que celui de malt ou tout autre genre de vinaigre. La loi canadienne des aliments et des drogues spécifie que tout vinaigre doit avoir une proportion d'acide acétique d'au moins 3.5 pour cent. La plupart des vinaigres que l'on trouve dans le commerce sont bien supérieurs au minimum légal; ils ont généralement une teneur en acide acétique de 4.5 à 5 pour cent.

Cours de psychologie pédagogique

Ces cours commenceront le samedi, 2 décembre. Ils se donneront à l'Institut pédagogique de 9 h. à midi.

M. l'abbé Lussier traitera de la psychologie de l'enfant, le docteur Marcotte fera subir des tests mentaux et en commentera les résultats. M. Chatel parlera d'orientation professionnelle. Tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités.

Pour servir votre santé

Amygdales

Collaboration spéciale au "Devoir" par le Dr Adrien PLOUFFE

Partant du principe que les amygdales doivent avoir une fonction quelconque, certaines mamans tiennent absolument à ce que leur enfant les conserve. C'est une erreur et souvent c'est une faute.

Evidemment les amygdales n'ont pas été implantées dans l'arrière-gorge pour rien. Les plus petites glandes ont un rôle à jouer dans l'organisme humain. En dépit d'incessantes recherches, les savants travaillent encore au problème et la fonction physiologique des amygdales n'est pas encore bien définie.

En principe, la méthode conservatrice doit être appliquée aux amygdales, mais à deux conditions:

1) qu'elles soient saines, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas un foyer d'infection;

2) qu'elles n'entravent pas la respiration par leur hypertrophie, c'est-à-dire par leur grosseur.

Si vous recevez, madame, un avis du médecin-inspecteur de l'école avec la mention "amygdales", c'est que le médecin a jugé à propos que les amygdales de votre enfant présentent quelque chose d'anormal. Que faire alors? Vous adresser tout simplement à votre médecin de famille.

Un traitement peut suffire. Si les remèdes sont efficaces, tant mieux. Sinon, votre médecin vous dira que l'opération — l'ablation — est la méthode de choix.

Méfiez-vous cependant de ces amygdalites à répétition qui surviennent chez certains enfants. D'ordinaire, dans ce cas, le traitement médical ne donne pas grand-chose et, au bout du compte, il faut se résoudre à l'ablation des amygdales.

C'est une intervention bénigne quand les enfants sont jeunes; l'opération est plus grave chez les adultes. Raison de plus pour voir quand elle ne présente aucun danger.

Rappelez-vous, madame, que la respiration est une des fonctions les plus importantes de l'organisme. Tout ce qui peut l'entraver mérite qu'on s'en occupe le plus tôt possible.

En tout cas, votre médecin vous donnera à ce sujet les directives nécessaires.

L'enfant qui respire mal ou insuffisamment n'est pas en état de santé parfaite. Alors vous agirez sagement en vous occupant des amygdales de votre enfant, si vous recevez un avertissement à ce sujet. Et le plus tôt — comme toujours — sera le mieux.

Adrien PLOUFFE

Collation des grades au Collège Saint-Maurice

Présidence de S. E. Mgr Decelles — Nouvelles bacheliers et arts — Médailles et prix spéciaux

Saint-Hyacinthe, 9 (D.N.C.)

La collation des diplômes et la distribution des prix, pour l'année d'études 1938-1939, au Collège Saint-Maurice de cette ville, maison d'enseignement classique pour les jeunes filles, dirigée par les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, ont eu lieu ces jours derniers, sous la présidence de S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Chaque année, cette cérémonie a lieu à l'automne, peu après la rentrée des classes. Mgr Emile Charrier, P.D., vice-recteur de l'Université de Montréal, était présent, représentant l'Université. Dans l'assistance, on remarquait encore M. L.A. Giroux, conseiller législatif de Sweetburg, et M. T.A. Fontaine, c.r., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes. Les pensionnaires de La-Présentation, affiliés à l'Université, étaient représentés de même que la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Une adresse fut lue à S. E. Mgr Decelles, par Mlle Jeanne Brodeur, et M. l'abbé Armand Brouillard, du Séminaire, lut le rapport de l'année d'études 1938-1939.

Ont été proclamées bacheliers ès arts: Mlle Marie Bousquet, fille de M. J.-B. Bousquet, Saint-Hyacinthe; Marie-Paule Rajotte, Drummondville; Gisèle Goulet, a.d., et la R. S. Marie-Pierre-du-Sauveur, a.d., section anglaise.

La R. S. Marie-Jean-du-Bon-Pasteur, de La-Présentation-de-Marie, s'est vu décerner la Médaille du Gouvernement français, pour avoir conservé la plus haute note à l'examen de composition littéraire.

En rhétorique, Mlle Juliette Richer a mérité la médaille de M. E. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, pour s'être classée première de sa division.

En philosophie-sciences (2e année), la médaille du Gouverneur général du Canada a été décernée à Mlle Gisèle Goulet, qui s'est classée huitième de tous les candidats des divers collèges affiliés à l'Université de Montréal (examens de juin).

Un prix d'excellence dans la conduite, (\$10.), don de S. E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, est décerné à Mlle Marguerite Fortin, qui a complété ses deux années de philosophie et terminera ses études par la classe de rhétorique.

Huit élèves et 9 religieuses ayant suivi les cours d'extension en littérature française, 6 élèves et deux religieuses de La-Présentation, ainsi que trois religieuses des SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, ont reçu leur certificat de 1ère année.

1 élève et 3 religieuses de La-Présentation, celui de 2me année;

1 religieuse de La-Présentation, celui de troisième année.

On remarque encore dans l'assistance, outre les parents des élèves: M. le chanoine J.-B. O. Archambault et M. l'abbé Arthur Vézina, supérieur et vice-supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de Saint-Pierre de Sorel, et deux de ses vicaires, MM. les abbés A. Dupuis et L.M. Fortin; MM. les abbés Armand Brouillard et F.X. Côté, professeurs au Séminaire et au Collège Saint-Maurice; M. l'abbé Gérard Lusignan, aumônier de la maison-mère de La-Présentation-de-Marie.

Les activités féminines

"Les Compagnons de St-Laurent" au Couvent de Marie-Réparatrice

Vendredi soir, le 13 octobre, à 8 h., une séance récréative sera donnée à Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, 7e étage, de la clôture de la "Journée de charité". Au programme figurent: "Les Compagnons de St-Laurent" (section féminine) dans la pièce: "Un miracle de Bernadette".

À l'issue de la séance, le goûter sera servi par les Brûlées de "L'Alone d'Or" puis l'on procédera au tirage des lots et à la proclamation des gagnantes.

Les billets pour la séance peuvent être retenus par téléphone: 9776. Il y aura aussi à la porte d'entrée le soir de la fête.

Récollection et retraite spéciale

La récollection aura lieu, mercredi, le 11 octobre à 2 h. 30 chez les Franciscaines missionnaires de Marie, 120 Laurier est, Tél. DOLLARD 8026. Il y aura à Béthanie, 80 Laurier est, une retraite fermée pour les personnes, qui ne peuvent suivre une retraite de 3 jours, de mardi le 10 octobre à 7 h. du soir jusqu'à vendredi le 13 octobre à 8 h. du matin. Cette retraite sera prêchée par Mgr Leblanc, missionnaire du Japon. Recherche de personnes qui désirent prendre part à cette retraite, sont priées de se faire inscrire à DOLLARD 8026. Il y aura une retraite pour dames du 16 au 20 octobre. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Stanislas, O.F.M.

A l'hospice Auclair

Les Sœurs de l'Hospice Auclair invitent cordialement les Dames de Charité ainsi que les abonnés du "Pain de St-Antoine" 80 ans de l'œuvre, à assister à la retraite annuelle qui sera prêchée dans la chapelle de l'établissement du dimanche, 15 octobre à 3 h. au jeudi le 19.

Le R. P. R. Légaré, O.P. sera le prédicateur de cette retraite.

Cours de démonstration culinaire

Le prochain cours de démonstration culinaire à l'École d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 est, boulevard Saint-Jacques, aura lieu mercredi, 11 octobre, à 2 h. et à 7 h. 30 du soir. On y enseignera quelques variétés de plats plus recherchés, la pâtisserie fine, les menus de grands dîners. Ils permettront de varier la présentation des aliments qui doivent paraître fréquemment sur nos tables. Nous comptons que les recettes de l'École d'Éducation Familiale et Sociale respectent le souci de l'économie que doit avoir toute bonne ménagère et qu'elles valent surtout par les procédés qui en sont la clé et qui en assurent la réussite.

Amicale du Foyer

L'Amicale Notre-Dame du Rosaire (le Foyer) aura sa réunion annuelle le mercredi, 11 octobre courant, à 8 h. du soir, au 389, rue du Champ-de-Mars. Il y aura une partie de cartes et un goûter. Toutes les amicales sont instamment priées d'être présentes.

Aucune invitation personnelle ne sera adressée.

A la Providence

Dans les salons du Club Canadien, 438, rue Sherbrooke est, aura lieu mercredi, 11 octobre à 2 h. 30 la réouverture des "Mardi de la Providence" au bénéfice de l'œuvre de la Soupe.

Mmes A. G. Beauvais, J.-R. Limoges, et J. Cormier ont bien voulu accepter l'organisation de la partie de cartes, et la section couture sera dirigée, comme l'an passé, par Mlle Pauline Pénin.

Le groupe des "Jeunes Amies de l'Œuvre de la Soupe" tiendra ses réunions hebdomadaires le jeudi à la salle Archambault, 4350, rue St-Denis, sous la direction de Mlle André Baubien, présidente.

Dames et jeunes filles sont invitées à ces réunions respectives.

Pour renseignements: Tél. HA. 5076.

Il faut faire vite...

"Les grandes questions qui sont débattues un peu partout dans le monde ne doivent pas nous faire oublier les autres questions d'une portée moins vaste mais d'une solution non moins urgente". Exemple: la question de l'enlèvement de la neige. Il est temps plus que jamais, pour nos édiles, de s'en occuper, comme c'est aussi le temps pour le retardataire de donner sa commande et ses mesures pour un beau et chaud paletot de chat sauvage — que J.-F. Reid, le maître-fourreur de la rue Amherst (no 1473) offre de ce temps-ci à des prix jamais vus jusqu'ici et à des conditions tellement faciles que personne ne peut maintenant se refuser le plaisir d'en posséder un... Les belles fourrures Reid: chat sauvage, seal d'Hudson, mouton de Perse, etc., sont recherchées par les connaisseurs. C'est admis.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Faites CHEZ VOUS, POUR VOUS

un cidre naturel, moussoux, parfumé, exquis avec la

Préparé par la CIDRIÈRE DE LA MONTAGNE à Mont St-Hilaire Bureau central de vente: LA CIE JUPRUIT ENR. 445 St-Frs-Xavier Tél. MA. 5026 - Montréal Instructions complètes et gratuites sur demande.

EATON



CHEMISES

en broadcloth tissé

Grand solde de fabricant — à bien moins que le prix habituel!

Vous savez comme il est rare de trouver des chemises en broadcloth de coton tissé à un dollar! Benefitez de ce spécial! Grand choix de dessins et couleurs pour les clients masculins: rayures, etc., en bleu, brun et vert. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2; manches: 33, 34 et 35 dans le groupe. Col tenant, mou ou rigide et deux faux cols.

Spécial du jour du rez-de-chaussée mercredi, chacune

T. EATON CO. DE MONTREAL

1.00

M. Gouin à la radio ce soir

M. Paul Gouin parlera de nouveau à la radio ce soir de 9h. 30 à 10h. au poste CBF. M. Gouin parlera de nouveau à la radio jeudi soir de 8h. à 8h. 30 au même poste.

Rien au hasard...

Le connaisseur ne laisse rien au hasard. Quand il s'agit de NETTOYAGE ou de TEINTURE, par exemple, il s'adresse à des spécialistes.

Léveillé Ltee — Bur.: 4368 Parthenais
Atelier: 4371 Lafrance
Maison can.-française fondée en 1912.

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

TAPIS — RIDEAUX — DRAPERIES — CHESTERFIELDS — VETEMENTS, ETC. — Confiez le tout à cette MAISON, dont les 25 ans d'existence sont votre garantie.

Estimé sur demande
CH. 2152

Léveillé Ltee — Bur.: 4368 Parthenais
Atelier: 4371 Lafrance

Maison can.-française fondée en 1912.

9 manteaux sur 10 sont faits sur mesures

Seuls des experts peuvent fixer le prix des fourrures

NOUS NOUS SPECIALISONS dans le commerce de la fourrure depuis l'année 1900. Nous sommes des experts en fourrure. Nous avons vendu des manteaux à \$10,000 et à \$50. Nous pouvons vous assurer que peu de personnes peuvent mieux que nous, fixer le prix d'une fourrure à sa réelle valeur.

Demandez à voir celles-ci:

SEAL D'ALASKA NOIR \$450

Belle qualité \$275

ECUREUIL GRIS \$300

Toutours jeune \$450

SEAL HUDSON (rat musqué)

Grande poignée de renard argenté

MOUTON DE PERSE

Poils lustrés

MANTEAUX DE DRAPS POUR DAMES, FAITS SUR MESURES

Nous nous spécialisons dans la création de modèles individuels et choisissons le modèle et les fourrures qui vous conviennent le mieux.

CUMMINGS

FURS LTD.

284 NOTRE-DAME OUEST PL. 8901

Feuilleton du "Devoir"

Trèfle à quatre feuilles

par Jacqueline Duché

11. (Suite)

—Il y a au milieu une rose en sucre d'orge, piailla Mickou encore plus fort.

—Tout cela parce que vous avez été sages, observa Mlle Valentin. Ah! voilà Laurent.

—Vite, vite, montre vite! firent les autres littéralement trépidants en lui arrachant presque son paquet.

Laurent, se débarrassant des petites pattes indiscrètes, le passa à Florence, qui, l'ouvrant avec précaution, exhiba un sac solide et élégant de très bon goût.

"Il est encore plus beau que sur le catalogue, s'exclama Florence ravie. Et il a un chiffre!"

—Oui, ma vieille, dit Laurent d'un petit air satisfait. M. Crabett n'a rien voulu savoir pour que je lui rende la monnaie. Alors j'ai pensé que le monogramme consacrerait l'ensemble."

Chacun s'exaltait, y compris Mme Flouque, dont le caraco violet venait de faire son apparition. Enfin, Mlle Valentin ayant annoncé et se retirant que l'heure avançait et que Monique risquait d'arriver d'un moment à l'autre, les enfants se précipitèrent pour tirer la table au

milieu du studio. Ils dressèrent le couvert, tandis que Mme Flouque s'activait dans la cuisine d'où sortait une odeur appétissante.

Quand Monique entra, un peu pâle et fatiguée, elle fut frappée de l'air de jubilation répandue sur les traits de ses frères et sœurs. Ils se mirent à table et après le potage Mme Flouque déposa triomphalement un superbe poulet rôti doré au milieu de sa garniture de cresson.

Un "Oh!" de stupeur joyeuse salua ce régal imprévu.

"Mais qu'est-ce que ça veut dire, madame Flouque? interrogea Monique un peu interloquée. Nous devions avoir seulement des haricots et..."

—Et on n'a pas toujours vingt et un printemps, mademoiselle Monique! proclama Mme Flouque, qui ressemblait, avec son large visage rouge et son caraco violet, à un monstreux pavot. Le petit poulet, c'est votre vieille Flouque qui vous l'offre... et bonne fête, mademoiselle Monique.

—Bonne fête, bonne fête, Manotte!

le chérie!" crièrent alors en choeur les enfants.

Et Manotte, étourdie, émue, ne sachant où donner de la tête, fut couverte de baisers. On lui apporta en grande pompe le fameux sac qui lui arracha presque des larmes de surprise et de joie. Enfin, les Bizouquets, aidés de Mme Flouque, présentèrent le gâteau, — brillant de fruits confits, verni de caramel et brillant de vingt et une bougies éblouissantes, une merveille!

La-dessus, Jan-Karl Boggild se glissa dans le studio, vêtu pour la circonstance d'un étonnant costume à carreaux moutarde et orange, et muni d'un énorme bouquet de roses.

"Vous êtes trop gentil, balbutiait Manotte, que le plaisir rendait peut-être encore plus jolie; mais comment avez-vous pu faire toutes ces folies?"

Mlle Valentin, qui était arrivée à son tour, expliqua en quelques mots l'origine de ces diverses attentions; elle ajouta pour couper court à l'attendrissement de Monique: "Moi, ma chère petite, j'arrive les

mais vides, car j'ai seulement une proposition à vous faire."

Dans le silence obtenu à grand peine, la vieille demoiselle expliqua que, partant pour le Midi afin d'assister à l'inauguration d'une de ses œuvres, elle comptait y séjourner pendant le reste de l'été.

Rien ne justifie M. Lapointe de sacrifier son poste, ses responsabilités, ses devoirs à une considération qui repose uniquement sur l'esprit de parti" (M. Carignan)

"Son serment d'office ne reconnaît pas les partis politiques" — "Si vous n'écrasez pas Duplessis, qui me déplaît, je vous laisse tous sans défense à Ottawa", fait entendre M. Lapointe — "Et c'est cet homme-là qui nous fait dire par ses journaux que nous n'avons pas à craindre la conscription parce qu'il est là" — "M. Lapointe se doute-t-il qu'il sonne le glas de son parti au fédéral comme au provincial?"

"C'est M. Lapointe qui a placé la conscription parmi les arguments de la présente lutte" — "Nous n'aurons pas à notre tour de ménagements" — Les empiétements d'Ottawa — Le terrain de la lutte provinciale

TEXTE DE M. ANATOLE CARIGNAN

Voici le texte de la censure prononcée hier soir à la radio par M. Anatole Carignan, ministre de la voirie dans le cabinet Duplessis:

Ottawa n'a pas consulté les provinces

Le gouvernement de la province vient d'appeler le peuple en consultation. Normalement, on n'avait pas à s'attendre à un scrutin avant l'année prochaine, mais, depuis plus d'un mois, les circonstances ont cessé d'être normales; le Canada est officiellement devenu nation belligérante.

Du coup, tout le pays est sorti de sa vie habituelle. L'autorité centrale a pris des mesures d'exception et les activités du peuple canadien ont été soudainement détournées de leurs cours. Ottawa n'a pas consulté les provinces avant de se décider. Dans les mesures et les ordonnances exceptionnelles que l'autorité fédérale a édictées, il s'en trouve qui vont directement et indiscutablement à l'encontre des intérêts de la province de Québec. Dans ces conjonctures, le gouvernement de la province s'est trouvé partiellement incapable d'administrer au meilleur intérêt du peuple de cette province.

Parmi les mesures exceptionnelles, immédiatement mises en vigueur par Ottawa, il s'en trouve qui ont une nefaste tendance à la centralisation, qui mettent en jeu l'autonomie provinciale et qui posent pour l'avenir des précédents redoutables.

Toute la question en jeu

Le gouvernement de la province, dans ces conjonctures, a décidé d'en appeler au peuple, de lui demander s'il tient à garder la lettre et l'esprit du pacte de 1867, ou s'il consent à imposer l'autonomie, les traditions et les droits de la province à une centralisation ministérielle, mi-bureaucratique, dont Ottawa seul décide les modalités.

C'est toute la question. Elle est d'une simplicité extrême. Tout ce qu'on amène au-delà de ce qui est exposé est à être du sujet et n'a pour but que de détourner l'attention sur des accessoires au moyen de préjugés et d'appels à la passion.

Le pacte de 1867

En 1867, les Canadiens des deux origines ont conclu un pacte. En vertu de ce traité d'amitié, les huit parties contractantes déléguent à une autorité centrale, à créer, certains pouvoirs, dans certaines sphères clairement délimitées. L'article 147 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord ne se dément pas une fois au cours du document. Les droits provinciaux y sont partout sauvegardés, et la province de Québec y est l'objet de spécifications particulières. Nulle part, il n'y est dit ou insinué que l'autorité fédérale ait le droit d'usurper ce qui est du domaine provincial.

Du reste, si les hommes de 1867 avaient voulu constituer un pays unitaire et unifié, ils l'auraient fait. Mais ils ne le voulaient pas. Au lieu d'une charte à la manière de la constitution française, par exemple, ils ont rédigé un document qui s'apparente à la constitution suisse. Ils n'ont jamais une seconde perdu de vue l'écueil unitaire; ils ont évité avec soin tout ce qui pouvait en rapprocher les barques provinciales. Depuis lors, nous avons appris par expérience que nos troubles domestiques, nos dissensions et nos querelles ont toujours provenu de ce que, quelquefois, quelque part, s'éloignait de la lettre et de l'esprit du pacte fédératif.

L'autonomie des provinces, base première de la nation

Si l'on se reporte à la correspondance, aux articles et aux discours de Taché, de Macdonald et de Cartier, on y découvre clairement la pensée du législateur de 1867. Les Pères de la Confédération ont cru que la base première de la nation canadienne était l'autonomie légitime et raisonnée des provinces.

Quand nous disons que la tendance à centraliser retarde la véritable unité nationale des Canadiens, nous songons à divers événements qui se sont produits depuis la mort de sir John Macdonald. A chaque fois qu'on a voulu outrepasser l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, on a jeté les Canadiens dans la discorde. L'affaire des écoles du Manitoba, la participation canadienne à la guerre des Boers, les écoles du Nord-Ouest, les écoles du Keewatin, le règlement XVII, la participation à la Grande Guerre, la conscription, la centralisation fiscale de M. Bennett: tout cela nous a divisés et retardés. Aujourd'hui, on centralise encore plus fort: on centralise de toutes les manières. Contrôle de ceci, contrôle de cela; on ne sait plus où on en est.

Veut-on enlever aux provinces leur indépendance financière? Veut-on qu'il n'y ait partout dans les législatures qu'un seul parti docilement soumis au parti qui domine à Ottawa, quel que soit ce parti? Veut-on réduire les parties contractantes de 1867 à l'importance d'un conseil municipal de village? C'est ce qu'on demande.

Dangereux précédent

M. Lapointe et ses collègues ont décidé de prendre une part active à cette élection provinciale. Ils posent un bien dangereux précédent. Ils vont jeter l'écran de l'esprit de parti sur le problème premier de cette élection. Ils vont poser aux libéraux du Québec un cas de conscience. Ils vont leur demander de voter pour le parti libéral, alors qu'ils devraient leur demander de voter pour ou contre l'autonomie provinciale. Pour toutes fins pratiques, on pourra en conclure dans les autres provinces que ceux qui votent contre le gouvernement de M. Duplessis se prononcent en faveur de la centralisation, contre l'autonomie provinciale, et que dans la province de Québec, l'esprit de parti est la seule chose qui compte, même par-dessus les problèmes vitaux.

Vous pouvez vous demander comment le gouvernement de la province conduira sa campagne. Exactement comme une campagne provinciale doit être conduite: il défendra sa position depuis 1936; il exposera, chiffres en mains, ce qu'il a fait; il rappellera dans quel état il a recueilli l'héritage que lui ont laissé les amis de M. Lapointe; il montrera, dans le plus grand détail, comment il a assaini l'atmosphère de Québec, quelles économies il a réalisées et de quelle manière il s'y est pris pour sortir de l'ornière le char provincial.

Les empiétements d'Ottawa

Nous n'avons pas la moindre intention de nous servir du procédé de M. Lapointe et de porter la lutte dans le domaine fédéral. Excepté sur un seul point: les empiétements d'Ottawa. Nous sommes bien à l'aise pour en parler, car nous désapprouvons tout autant les abus d'autorité quand ils viennent des bleus que quand ils viennent des rouges. Si nous avions été en office quand M. Bennett proposa sa nouvelle législation sociale, nous aurions protesté comme nous le faisons maintenant. Contrairement à certains de nos adversaires, un abus reste un abus à nos yeux, quel que soit celui qui le commet.

L'argent des marchands de canons

J'ajoute autre chose. M. Lapointe et ses amis, de Sorel ou d'ailleurs, s'en viennent avec une caisse électoral, formidable; tous les marchands de canons, tous les fabricants de mitrailleuses, tous les entrepreneurs en métallurgie, tous les Bren et tous les Schneiders ont souscrit ou vont souscrire à la caisse. Il est assez probable que l'argent va souler à flot; nous nous y attendons. Certains éléments vont, à leur habitude, exciter contre nous ces nids de fanatisme que la seule mention de Québec, de sa langue et de ses traditions est suffisante à jeter dans le délire. A cela aussi, nous nous attendons.

Nos réponses sont prêtes

Mais que l'on prenne garde; nos réponses sont prêtes. M. Lapointe, le premier, a tenu pendant vingt ans des propos diamétralement contraires à ceux qu'il tient aujourd'hui. Tout ce qu'on pu dire, à des fins électorales, les antimilitaristes de 1918 à 1936 a été consigné. Si l'on attache certains godelus, nous y répondrons par des carillons, et si l'on fait de la personnalité nous essaierons d'expliquer, en même temps que la constitution de certains fortunes privées, le changement d'opinion de quelques individus éminents. Nous voulons, nous, faire une élection provinciale comme elle doit être faite. Si l'on nous force à entrer là où nous ne tenons pas à aller, on peut être certain que nous foncerons.

Jusqu'après sir John Macdonald, nous comptions un fonctionnaire sur trois à Ottawa. Depuis, nous avons reculé, et jamais autant que sous le régime actuel.

Que l'on prenne garde!

Que l'on prenne garde! Les circonstances sont critiques, et l'état des esprits a cessé d'être calme. Si l'on sème le vent, on récoltera la tempête, et si l'on veut monter tout ce qui peut se monter contre Québec, son autonomie, ses traditions, sa conception particulière de la nationalité canadienne, on déclenchera une réaction que M. Lapointe, moins que tout autre, ne sera capable d'arrêter.

Il court des rumeurs inquiétantes. Si l'on envoie des sténographes officiels et des hommes de la police montée à nos assemblées, on assume un risque de première grandeur. Le ton de certains discours de nos adversaires dépasse celui de la polémique. Nous regretterions infiniment d'avoir à les suivre sur certains terrains, mais si l'on nous force à dépasser les cadres que nous nous sommes tracés, nous foncerons nous aussi. M. Lapointe, au déclin de sa vie, assume devant l'histoire une responsabilité terrible. On a souvent vu, en des moments critiques, certains chefs prendre des décisions désespérées dans l'espoir de sauver leur peau; ils n'ont jamais sauvé leur peau, et ils ont précipité les nations dans la guerre civile.

Le moment est bien opportun de mêler les juridictions, de brouiller les cartes. Ottawa a fort à faire

dans son domaine propre, et les provinces aussi dans le leur.

Selon toute probabilité, il y aura l'an prochain une élection fédérale, et d'ici là, plusieurs consultations partielles. Il nous semble qu'Ottawa aurait pu faire juger sa politique à l'heure de ces appels. Si M. Lapointe contribue, sans provocations, à augmenter la confusion des esprits, il est logique qu'il soit le premier à souffrir, en temps opportun, des effets de cette confusion. Cela paraît le bon sens tout simple. Et je suis certain que M. Lapointe aujourd'hui en conviendrait comme moi s'il ne s'était pas tant embarqué.

M. Lapointe s'est mis les pieds dans le plat

Je vous ai exposé jusqu'ici, aussi froidement, aussi raisonnablement que possible, les causes qui motivent la présente élection provinciale. Je viens de vous dire qu'Ottawa commet une erreur capitale en intervenant dans un litige qui n'est pas de sa compétence. Permettez-moi d'aller un peu plus à fond dans l'examen de ce point particulier. Je crois que la présente lutte se trouve déviée par une intervention que rien ne rendait nécessaire.

M. Lapointe s'est engagé, et il a engagé ses collègues québécois du ministère fédéral, à démissionner si les électeurs provinciaux de Québec retournent en office, le gouvernement provincial sortant. Selon la formule vulgaire mais si expressive, M. Lapointe s'est mis les pieds dans le plat. Il a accompli l'un de ces faux pas que toute une vie ne suffit pas à réparer. M. Lapointe a reçu un mandat fédéral, très net, très précis. Par son serment d'office et par la confiance du premier ministre, M. King, il a accepté des devoirs inévitables et une responsabilité dont il ne peut se défaire que par la force des circonstances.

Par esprit de parti

Rien ne le justifie de sacrifier son poste, ses responsabilités, ses devoirs à une considération qui repose uniquement sur l'esprit de parti. Son serment d'office ne reconnaît pas les partis politiques. D'après le droit et la coutume, M. Lapointe est un conseiller privé de Sa Majesté, à qui le Souverain délègue l'administration de la justice. C'est tout. D'après le système britannique, le mandat de M. Lapointe est tout à fait indépendant des considérations accessoires, par exemple des polémiques partiales, des divergences de juridiction, des querelles personnelles. Il est là où il est parce que le Souverain l'a cru capable d'administrer la justice aux termes de la constitution.

M. Lapointe, évidemment, a, de ses devoirs, une conception toute particulière. Il subordonne son mandat, son argent, son devoir en un mot, au triomphe ou à la défaite de ses querelles personnelles et de celles de son groupe politique.

M. Lapointe déserte les siens

M. Lapointe, qui est le chef des représentants de langue française au parlement et au gouvernement, nous annonce honteusement qu'il va tout lâcher, ses commettants et sa race, si ses commettants et sa race donnent leur confiance dans un domaine qui ne le regarde pas, à quelqu'un qui n'est pas de ses amis. Quelle étrange conception! Quel sujet de scandale! Voici un juriste dont les connaissances théoriques de la constitution sont fortifiées d'une longue pratique parlementaire. Il pose froidement un précédent, que rien ne justifie, pour assouvir une rancune de pure vanité: il déserte, il se sauve, défile, et formule à l'adresse des siens un challenge dont l'énormité saute aux yeux.

Périsse ma race, pourvu que ma haine soit contentée!

Si vous n'écrasez pas, dit-il, Duplessis qui me déplaît, je vous laisse tous sans défense à Ottawa. Périsse ma race pourvu que ma haine soit contentée! Je ne crois pas qu'on ait encore vu, chez nous, pareil et aussi mauvais exemple. Si cela ne s'appelle trahir son mandat, je me demande quel nom il lui faut donner.

Dans un moment où nous avons, nous, Canadiens français, le plus grand besoin d'être défendus, de faire accepter et respecter nos points de vue, notre chef fédéral est prêt à nous abandonner aux fauves.

Et c'est cet homme-là qui nous dit et nous fait dire par ses journaux que nous n'avons pas à craindre la conscription parce qu'il est là. La façon dont il comprend son mandat ne nous offre aucune garantie, pis encore: elle a tout pour nous alarmer au possible. Si nous n'avons pour toute protection que la parole d'un lâcheur, autant dire que nous n'avons rien.

Il jette de la déconsidération sur lui et sur nous

M. Lapointe nous prouve, par son intervention dans cette élection provinciale, qu'il subordonne tout à l'esprit de parti. S'il agit de la sorte aujourd'hui, pourquoi ne le fera-t-il pas demain? Et quelle déconsidération il jette sur lui-même, sur ses collègues, sur nous tous...

J'entends d'ici certains éléments qui ne nous aiment pas s'écrier: "Vous voyez les hommes politiques canadiens-français. Ils nous disent que l'heure est grave pour le pays. Au moment où le gouvernement fédéral a besoin de se retrancher dans l'unité, les Canadiens français lâchent tout pour retourner à la politique la plus mesquine..." — Si l'on nous juge durement, nous le devons à M. Lapointe. Si Ottawa nous massacre, nous le devons à M. Lapointe. Si nous passons pour une race de rebelles, et si la calomnie nous accable, nous le devons encore à M. Lapointe!

Il tisse avec amour la corde qui le pendra

Quand sa maladroite et dangereuse intervention dans la lutte provinciale l'aura forcé à démissionner — car nous gagnons cette élection, n'en doutez pas, — et que son geste aura indisposé contre nous tous les fanatiques, il n'y aura plus personne pour parler en notre nom et pour nous défendre au sein du cabinet King. M. Lapointe se doute-t-il qu'il sonne le glas de son parti au fédéral comme au provincial? Lui et son journal, le Canada, passent leur temps à nous parler de conscription. Nous n'avons pas dit un mot du sujet; aucun membre du gouvernement provincial n'avait placé la conscription parmi les arguments de la présente lutte. C'est M. Lapointe qui l'a fait. Il sent sa position si peu sûre qu'il éprouve le besoin de se défendre avant d'être attaqué. Il nous ouvre toutes grandes les portes que nous entendons laisser fermées. Pareille naïveté est inconcevable de la part d'un vieux politicien. Il tisse avec amour la corde qui le pendra. Car s'il perd — et il va perdre — cela voudra dire qu'on ne prend pas sa parole au sujet de la conscription.

Plaignons M. Cardin, M. Power et M. Dondurand

M. Lapointe, en une semaine, a plus fait à lui tout seul pour tuer son parti dans la province que tous ses adversaires de tous les groupes fédéraux et provinciaux. Plaignons M. Cardin, M. Power et M. Dondurand que M. Lapointe contraint à le suivre dans la pire embardée de notre histoire politique. Ces messieurs sont obligés de marcher puisque M. Lapointe est leur chef et que lui seul a l'habitude de parler au nom des fédéraux de la province. De la maladresse la première du ministre de la justice sortent, comme je viens de le dire, les conséquences les plus graves. Il en sort surtout un ridicule profond pour le parti libéral d'Ottawa, et il en sortira de graves ennuis pour des gens que nous avions l'intention de laisser bien tranquilles.

Puisque Ottawa attaque la province, la province se devra d'examiner certains actes posés par Ottawa depuis trois ans. Il est bien des dessous que le public ignore. M. Lapointe va nous forcer à renseigner la population. Patronage fédéral, contrats de guerre, commissions, fortunes aussi subites qu'étranges, budget de guerre, défense nationale, armements, scandale de la Bren, scandale des achats de terrains, etc., etc., il va nous falloir tout passer au crible, puisque M. Lapointe le désire.

Nous n'avons pas peur de la coalition

Nous n'avons pas peur de la coalition qui se dresse contre nous: libéraux provinciaux, communistes, libéraux fédéraux, actionnistes, dissidents de toutes les couleurs, ne nous intimident pas le moins du monde; nous trouvons même fort amusant que le secrétaire général du parti communiste annonce officiellement dans les journaux qu'il appuie M. Godbout. M. Ryerson apporte le concours de ses effectifs aux effectifs du ministre de la Justice.

Puisque des éléments aussi disparates se lèguent contre nous, c'est que notre cause apparaît si redoutable que personne ne se sent de taille à la combattre tout seul. L'autonomie provinciale, selon la lettre et l'esprit de la constitution, fait décidément peur à beaucoup de gens pour que tant d'intérêts divisés les uns contre les autres, s'unissent expressément pour elle. Qu'on retienne bien ceci: puisque Ottawa a voulu déplacer la question, nous suivrons, nous précéderons même Ottawa sur tous les terrains qu'Ottawa voudra choisir. Puisque M. Lapointe souffre de conscriptionnisme aigu, nous parlerons de la conscription; nous ne ménagerons aucun fanatique qu'il soit communiste ou supernationaliste.

Pas de ménagements

Nous étions disposés à revendiquer les droits provinciaux dans l'esprit de collaboration; puisqu'on ne veut pas collaborer, puisqu'on fait dévier le débat, puisqu'on annonce contre nous une guerre sans ménagement, puisqu'on nous fait injurier dans les autres provinces, puisqu'on va ramasser les déchets du communisme pour les jeter sur nous, nous n'aurons pas à notre tour de ménagements.

M. Lapointe a décidé de risquer une carrière de quarante ans dans un coup de tête doublé d'un coup de force: tant pis pour lui!

Il restera pour les générations à venir le partisan sectaire, qui a froidement compromis l'unité nationale, qui a jeté les Canadiens les uns contre les autres, sans autre but que de faire battre un homme qui lui a personnellement tenu tête.

Bloc autour de M. Duplessis

On pouvait jusqu'ici discuter M. Duplessis. Depuis l'intervention de M. Lapointe, les gens sensés, les vrais patriotes se groupent autour de lui. Sa cause est la nôtre; il incarne la résistance à la centralisation, à la diminution du Québec dans la vie canadienne. Si un long séjour à Ottawa a faussé chez M. Lapointe le sens des valeurs, le peuple de la province n'a pas cessé de voir juste.

Les gens de la province de Québec ont décidé de faire bloc autour de M. Duplessis pour empêcher les niveleurs, les assimilateurs, les unitaires, d'attaquer de front nos institutions, nos droits, nos privilèges, l'âme même de notre survie telle qu'elle s'incarne dans l'autonomie provinciale.

Les districts électoraux de la province de Québec

Texte de la loi adoptée à la dernière session, remaniant certains comtés

Les nouvelles circonscriptions et leurs limites

QUEBEC — Voici la suite du texte de la "loi relative aux districts électoraux de la province de Québec" adoptée à la dernière session provinciale remaniant la carte électorale;

Témiscouata

49. Le paragraphe No 79 du tableau des districts électoraux de l'article 7 de ladite loi, tel que remplacé par 20 Geo. V, c. 15, s. 23 et 22 Geo. V, c. 16, s. 9, et modifié par 1 Geo. VI, c. 16, s. 1, est de nouveau remplacé par le suivant:

"Le district électoral de Témiscouata est borné au nord-est par le district électoral de Rimouski, à l'est et au sud-est par la province du Nouveau-Brunswick, au sud-ouest par l'Etat du Maine et le district électoral de Kamouraska-Rivière-du-Loup; et, au nord-ouest, par le district électoral de Kamouraska-Rivière-du-Loup; ces bornes se décrivent comme suit: Partant du sommet de l'angle nord du canton de Robitaille; de là, suivant la ligne séparative des cantons de Beaudry et de Biencourt jusqu'à la ligne séparative des lots 50 et 51 du rang 1 du canton de Biencourt; de là, suivant les lignes séparatives des lots 50 et 51 de chacun des rangs de 1 à VIII inclusivement de la division primitive dudit canton; de là, vers le sud-est du canton de Biencourt jusqu'à la ligne extérieure nord-est du canton d'Anclaire; de là, les lignes extérieures nord-est des cantons d'Anclaire et de Robitaille; de là, vers le sud et le sud-ouest la ligne interprovinciale Québec-Nouveau-Brunswick jusqu'à la limite internationale Québec - Etat du Maine; de là, la limite internationale suivant l'axe de la rivière Saint-François jusqu'au lac Pohénégamook et la ligne sud-est du canton de Pohénégamook; de là, la ligne séparative des cantons de Chabot et de Pohénégamook jusqu'à la ligne séparative des rangs X et XI du canton de Pohénégamook, cette dernière ligne jusqu'à la ligne nord-est du lot 18 du rang X du même canton, la ligne nord-est du lot 18 du rang X jusqu'à la ligne séparative des lots 21b et 21a du rang X, la ligne séparative des lots 21b et 21a et son prolongement à travers le lac Pohénégamook jusqu'à la rivière nord-est dudit lac, la rive nord-est du lac Pohénégamook jusqu'à la ligne séparative des rangs VI et VII du canton de Pohénégamook jusqu'à la ligne séparant le canton d'Armand des cantons de Pohénégamook et de Parke, cette dernière ligne jusqu'à la ligne séparative des cantons de Whitworth et d'Armand, la ligne séparative des cantons de Whitworth et d'Armand jusqu'à la ligne séparative des cantons de Demers et d'Armand jusqu'à la ligne séparative des rangs V et VI du canton de Demers, jusqu'à la ligne séparative des lots 22 et 23 du rang VI du canton de

Demers, cette dernière ligne et la ligne séparative des rangs VI et VII du canton de Demers jusqu'à la ligne séparative des cantons de Demers et de Hocquart, la ligne séparative des cantons de Demers et de Hocquart jusqu'à la ligne séparant la seigneurie de Madawaska ou de Témiscouata des cantons de Hocquart et de Raudot, cette dernière ligne jusqu'à la ligne séparative des cantons de Raudot et de Robitaille, la ligne séparative des cantons de Raudot et de Robitaille jusqu'au sommet de l'angle nord du canton de Robitaille, point de départ.

Ce district électoral ainsi borné comprend la seigneurie de Madawaska ou Témiscouata, les cantons d'Armand, d'Anclaire, de Botsford, de Cabano, d'Estcourt, de Packington, de Robinson, de Robitaille et de Rouillard, les lots de 35 à 60 inclusivement du rang VII, la demi sud-est du lot 21 et les lots 22, 23 et 24 du rang X et tous les lots du rang XI du canton le Pohénégamook, les lots de 8 à 22 du rang VI et tous les lots de chacun des rangs VII, VIII et IX du canton de Demers, et les lots de 51 à 57 inclusivement de chacun des rangs de 1 à VIII de la division primitive du canton de Biencourt.

Il renferme les municipalités des villages de Cabano, de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Beau, les municipalités des paroisses de Notre-Dame-du-Lac, de Saint-Benoît-Abbé, de Saint-Eusèbe, de Saint-Joseph-de-la-Rivière-Beau, de Saint-Louis-du-Ha-Ha, de St-Marc-du-Lac-Long, de Saint-Mathias-de-Cabano, de Saint-Michel-du-Squatec, de Saint-Pierre-d'Estcourt (12 Geo. V, c. 119), de Sainte-Rose-de-Dégel, les municipalités de Saint-Avid-d'Estcourt, de Saint-Dominique-du-lac, de Saint-Elzéar et la municipalité du canton d'Armand et une partie de la municipalité de Sainte-Eulèrie."

Vaudreuil-Soulanges

50. Le paragraphe No 82 du tableau des districts électoraux de l'article 7 de ladite loi est remplacé par le suivant:

"Le district électoral de Vaudreuil-Soulanges est formé des seigneuries de Vaudreuil, de Rigaud, de l'Île-Perrot, de Soulanges, de Nouvelle-Longueuil et du canton de Newton.

Il renferme les municipalités suivantes:

La ville de Dorion (6 Geo. V, c. 59), la ville de l'Île-Cadieux (12 Geo. V, c. 115), la ville de Rigaud (1 Geo. V, 1911, c. 72), les villages de Belle-Plage, de Comte-Est, de Coteau-du-Lac, de Coteau-Landry, de Hudson, de McNaughton, de Pointe-Fortune, de la Rivière-Beau-

dette, de Soulanges, de Saint-Clet, de Saint-Polycarpe, de Saint-Zotique, de Vaudreuil; les municipalités des paroisses de Sainte-Claire-d'Assise, de Saint-Clet, de Saint-Ignace-de-Coteau-du-Lac, de Sainte-Justine-de-Newton, de Saint-Lazare, de Sainte-Marthe, de Saint-Polycarpe, de Saint-Télesphore, du Très-Saint-Rédempteur et de Saint-Étienne; les municipalités de l'Île-Perrot, (paroisse de Sainte-Jeanne-de-Chantal), de Rigaud (paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud), de Soulanges (paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres) et de Vaudreuil (paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil)."

51. Le paragraphe No 83 du tableau des districts électoraux de l'article 7 de ladite loi est abrogé.

(A suivre)

Le notaire Blanchard dans Terrebonne

Ste-Thérèse de Blainville, 10. (D. N.C.) — Une assemblée a marqué l'ouverture de la campagne électorale du notaire J.-L. Blanchard, candidat de l'Union nationale, dans le comté de Terrebonne. Plusieurs centaines de personnes ont envahi la salle de l'Académie où a eu lieu l'assemblée. Un grand cortège s'était formé avant la réunion. Une fanfare battait la marche suivie de 100 jeunes gens portant des torches et des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Autonomie: Québec pour nous"; "Contre la participation"; "Contre la conscription", etc. Le notaire Blanchard et madame avaient pris place dans un landau dont les phares éclairaient une gigantesque image de M. Maurice Duplessis. Une longue file d'automobiles venait derrière eux. Il y avait des haut-parleurs à l'extérieur de la salle. M. Alphonse Kimpton présida la réunion. Monique Cloutier, nièce du candidat, présenta à Mme Blanchard des fleurs.

Portèrent la parole: M. F.-X. Moisan, Me Georges Robert, l'échevin Lapointe, de St-Jérôme; M. Percy Trépanier, le notaire Blanchard, Me Jacques Fournier, Me Irénée Lagarde.

Les bienfaits du régime Duplessis, la participation du Canada aux guerres de l'Empire, le danger de la conscription ont formé le fond des discours.

M. Blanchard a annoncé que M. Duplessis portera la parole dans le comté de Terrebonne, très probablement la semaine prochaine.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

reposant
comme une
sweet caporal

• Comme les nuages moutonnés qui glissent dans un ciel paisible, les Sweet Caporals sont exquisement reposantes... Car elles sont aussi douces que les peut faire le plus fin tabac de Virginie, mûri par le temps.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



LA VIE SPORTIVE

La saison du baseball terminée, l'on s'intéresse au hockey

La direction du Canadien se réunit aujourd'hui pour ratifier l'engagement d'un instructeur pour la prochaine saison — Pit Lépine dirigera les pratiques du Bleu Blanc Rouge — Les candidats étaient nombreux

L'école du hockey de Patrick

Le pilote des Rangers a plusieurs amateurs à sa disposition — Les Rovers se rendront à Winnipeg le 22 courant — Les Rangers commenceront l'entraînement le 12 et les Ramblers le 16 octobre — Dillon très rapide

Maintenant que les séries mondiales du baseball sont terminées, les fervents du sport vont tourner leur attention vers le sport national canadien, et chaque jour les amateurs sont anxieux de connaître les dernières nouvelles du hockey.

Depuis quelques semaines, l'on se demandait quel serait l'instructeur du Bleu Blanc Rouge, mais maintenant qu'on est fixé sur le choix du président Savard, et du gérant Jules Dugal, l'on s'intéresse à la formation de l'équipe du Canadien et aux chances qu'aura ce club dans la course au championnat de la ligue Nationale.

Pit Lépine signera son contrat après l'assemblée des directeurs des Habitants, qui aura lieu cet avant-midi et, immédiatement, les officiers du Canadien se mettront à l'œuvre pour faire les préparatifs en vue de la campagne d'entraînement qui commencera la semaine prochaine.

La nomination de Pit Lépine sera bien vue des amateurs locaux, car tous les partisans du Bleu Blanc Rouge sont favorables à l'engagement d'un des nôtres, et comme Lépine était très populaire alors qu'il se signalait comme centre de notre équipe, les partisans des Habitants ne refuseront pas de lui accorder leur appui le plus complet.

Plusieurs candidats étaient en pourparlers avec le président Savard, et parmi ceux-là, nous devons mentionner Herb Gardiner, Joe Malone, Tommy Gorman, Bill Cook, Frank Boucher, Georges Bouché, Aurèle Joliat, Nelson Stewart, Jimmy Ward, Dave Campbell, Frank Carlin, Frank Patrick, Don Peniston et Eddie Powers, mais, sur la recommandation de Jules Dugal, l'on décida probablement de retenir les services de l'ancien amateur de Sainte-Anne de Bellevue.

L'école du hockey

Winnipeg, 10 — Le gérant Lester Patrick, des Rangers de New-York, a ouvert son école de hockey hère avec un nombre assez restreint de joueurs, mais par contre les amateurs qui ambitionnent de graduer avec les pros de New-York sont des joueurs qui ont fait leur marque et qui promettent beaucoup.

Vingt-deux joueurs ont pris part à la première pratique hier et d'autres arriveront aujourd'hui au camp et se mettront immédiatement à l'œuvre, car Lester Patrick doit faire son choix mercredi en ce qui concerne les joueurs qui devront remplir les vides créés chez les Rovers de New-York, club-ferme des Rangers.

Avec les Hornets

Charlotteville, 10 — Pete Kelly et Harry Currie, tous deux de cette ville, partiront aujourd'hui pour Cleveland, où ils se rapporteront aux Hornets de Pittsburgh, de la ligue Internationale-Américaine, qui doivent commencer l'entraînement dans quelques jours.

Les erreurs du Cincinnati ont été coûteuses

Cincinnati, 10 — Les Rouges de Cincinnati équivalent à \$37,500 chacune des quatre erreurs qui ont aidé les Yankees à gagner la quatrième partie de la série mondiale dimanche, et à s'assurer les honneurs de la série en quatre jours consécutifs.

Le club a annoncé hier que ceux qui avaient acheté des billets pour la cinquième partie, qui devait être disputée hier, pourraient être remboursés dans diverses banques de Cincinnati.

En se basant sur les recettes moyennes, la partie de lundi aurait rapporté environ \$150,000 aux Rouges, et cette loutte aurait été disputée si la défensive des Rouges n'était tombée en pièces à 9 h 30 m, et à la 10ème manche hier, pour permettre aux Yankees de revenir d'en arrière et de triompher 7-4.

Billy Myers a commis deux erreurs, Ival Goodman et le gros Ernie Lombardi en ont commis une chacun, et les Yankees ont tiré profit de cette bête pour compter cinq points en deux manches.

C'est le baseball, a dit Bill McKechnie, le gérant des Rouges, en matière de commentaire. On passerait 10 ans à tenter d'expliquer ce qui est arrivé, et on n'y réussirait pas. La machine humaine a failli, tout simplement. Les spectateurs n'ont vu que les résultats de cette faiblesse, qui s'est produite là où on ne pouvait l'apercevoir.

Plusieurs croient que l'erreur de Lombardi, qui a manqué un lancer de Goodman pour permettre à Charley Keller et Joe DiMaggio de croiser le marbre dans cette 10ème manche, indique des changements dans l'alignement des Rouges pour 1940.

Certains sont d'avis que Willard Herschberger sera le receveur régulier l'an prochain, mais d'autres croient que Lombardi, champion frappeur, et le joueur le plus utile de la ligue Nationale l'an dernier, gardera sa position comme premier receveur de Cincinnati.

Lombardi lui-même est introuvable. Au fait, la plupart des Rouges sont dissuadés. Ils ont quitté Cincinnati aussitôt après la partie d'hier. Lombardi est, paraît-il, désolé du rôle qu'il joue dans le désastre de la 10ème manche.

La raison de la puissance des Yankees

New-York, 10. — Joe DiMaggio frappe un coup de circuit par-dessus la clôture du champ gauche, et les amateurs sont émerveillés de la puissance des Yankees. Joe Gordon réussit un arrêt extraordinaire au deuxième but et on s'étonne de cette perfection. Charley Keller frappe trois circuits dans la série mondiale et tout le monde est stupéfait de voir une telle équipe à l'œuvre.

Et cependant c'est les amateurs voient sur le terrain n'est pas, de l'avis d'un grand nombre de connaisseurs, aussi important que l'organisation qui fonctionne derrière la scène, l'organisation qui a formé un club de la puissance des Yankees.

Cette organisation est l'une des plus parfaites possibles. Elle est composée des meilleurs recruteurs dans le baseball et de la meilleure série de clubs-fermes dans les ligues majeures.

À la tête de ce système on voit Ed Barrow, le président des Yankees, qui a comme bras droit George Weiss, le directeur des "fermes" des champions.

Il ne faut assurément pas oublier Joe McCarthy, le gérant du club. Joe a le talent de découvrir les faiblesses d'un joueur avant que ces faiblesses ne deviennent évidentes. Il fait des découvertes quelquefois au grand public. Il peut donc dire aux recruteurs d'avance ce qu'il lui faudra dans l'avenir.

Les patrons des Yankees ne tolèrent pas dans leur équipe un joueur qui n'a pas d'esprit de corps. Les Yankees ont vendu Johnny Allen, un lanceur fort habile mais enclin à de sautes d'humeur, à Cleveland, et ils ont échangé Ben Chapman à Washington en une autre occasion.

Comme preuve de la valeur des recruteurs, on n'a qu'à songer que les Yankees ont toujours maintenu leur puissance même après le départ d'outils telles que Babe Ruth, Tony Lazzeri, Herb Pennock, et au début de cette saison, Lou Gehrig, l'"Homme de fer".

Il a fallu de longues années d'organisation, depuis que le colonel Jacob Ruppert avait acheté le club en 1920, pour amener les Yankees au point où ils en sont maintenant, mais tous ces efforts ont été récompensés. Les quatre recruteurs des Yankees et George Weiss manœuvrent rarement l'occasion de s'assurer les services d'un joueur de promesse, lorsque ce joueur leur est offert.

Quelques-uns disent qu'ils ont laissé Hank Greenberg de côté, mais Lou Gehrig était alors assez jeune dans ce temps, il avait encore plusieurs saisons à jouer et ils ne savaient pas alors ce qu'ils auraient fait de Greenberg s'ils l'avaient engagé.

Il n'est pas à laisser passer des joueurs tels que Gordon et Keller, DiMaggio, Red Wolfe et Frankie Crosetti, et surtout le receveur Bill Dickey. Et ces joueurs sont tous venus aux Yankees grâce à leur système de recrutement.

De plus, une fois que les Yankees ont engagé un jeune joueur de talent, ils lui laissent le temps de se développer avec un de leurs clubs-fermes.

Les recruteurs en chef des Yankees sont Paul Kitchell, Gene McNamara, Joe Devine et Johnny Nee. Ces quatre, qui possèdent une longue expérience dans les ligues mineures, se sont partagé le territoire des États-Unis. Ils sont bien connus dans le monde du baseball, ils ont un bon système de renseignements au sujet des jeunes joueurs.

Ils ont porté une attention particulière depuis quelques années aux étudiants d'universités. C'est ainsi qu'ils se sont assurés les services de Red Rolfe, qui venait de Dartmouth, Joe Gordon, d'Oregon, Hank Borrows, de Fordham, qui est actuellement avec les Ours de Newark, et indirectement, Keller, qui a fait ses études à l'Université du Maryland.

Prenons comme exemple Joe DiMaggio. On avait vanté ses exploits à San-Francisco en 1934 et 1935. Des recruteurs de tous les clubs se sont rendus sur la côte du Pacifique pour le voir à l'œuvre, mais on a dit qu'une blessure à une jambe ne s'était jamais guérie, et la plupart ont donc abandonné leurs entreprises. Devine a tenu bon. Il a finalement amené Joe chez un spécialiste et il a fait examiner soigneusement la jambe de Joe. Le médecin lui a dit que la blessure se guérirait lentement mais sûrement. C'est à ce moment que Devine qui n'a pas hésité à offrir une somme gigantesque au club San-Francisco pour acheter DiMaggio.

Le lanceur gaucher des Sox a accordé que quatre coups réussis ont valu un point et l'autre par Stan Hack à la troisième manche.

Cubs 100000000-1 4 2
White Sox 00011033-6 9 0
Root, Dean et Mancuso; Lee et Tresh.

Neuf joueurs des Cubs sous contrat

Chicago, 10. — Phil K. Wrigley, le président des Cubs de Chicago, a annoncé que neuf membres de son équipe avaient signé leur contrat pour la saison 1940. Les joueurs qui ont apposé leur signature sur le contrat pour la prochaine saison sont: les lanceurs Bill Lee, Larry French, Charlie Root et la recrue Vern Olsen; le receveur Gus Mancuso; les voltigeurs Bill Nicholson, Phil Cavaretta et Jimmy Gleason; le capitaine et joueur de deuxième base Billy Herman qui a signé la semaine dernière.

Les Cubs remporteront le championnat de la ligue Nationale en 1938, tandis que cette année ils termineront en quatrième position.

Le club Joliet, champion de la ligue Starr, qui a éliminé la ligue de baseball Verdun Int., en deux parties consécutives vient de répéter le même exploit en remportant une deuxième victoire consécutive sur le Bromontville par le résultat de 6 à 4 dans une partie fort contestée. Au bâton, les joueurs Lacombe et Turgeon furent les plus en évidence pour le Joliet, tandis que Charland fut le meilleur joueur. Hétu lança bien deux coups sûrs. Hétu lança bien pour Joliet ainsi que le jeune Roy pour le club receveur.

Joliet 000022020-6 10 3
Bromontville 000100300-4 6 3
Batteries: Hétu et Denomme; Roy et Lafleur.

Joe Gagnon a déclassé Fk Saranelli

Jos Gagnon, champion poids coq amateur du Canada, a prouvé une fois de plus hier soir qu'il peut tenir son bout contre n'importe quel pugiliste du continent américain car notre compatriote a tout simplement déclassé Frank Saranelli, champion des Golden Gloves, et sans le courage et l'endurance du boxeur italien notre champion local aurait réussi à le mettre hors de combat. Gagnon gagna facilement et les juges s'accordèrent à lui accorder la décision aux points.

La semi-finale au point de vue de boxe a cependant surpassé la rencontre principale. Cette rencontre mettait aux prises Roy Robinson, sensationnel poids-léger de New-York, et Roméo Paris, solide boxeur local, autrefois de Fitchburg, Mass. Paris a affiché sa meilleure tenue depuis son arrivée à Montréal et a livré un combat fort courageux, mais son adversaire avait trop d'expérience pour lui, et bien que Paris, tout particulièrement durant les trois dernières rondes ait fait des efforts désespérés pour enfoncer la garde du boxeur négro, celui-ci se montra beaucoup trop prudent et demeura constamment sur la défensive, laissant au boxeur local la tâche de forcer le combat pour s'assurer la victoire.

Voici les résultats des combats disputés hier soir au Forum sous la direction de Sylvio Moreault:

Combats de 3 rondes

100 livres — Sam Jacobs, Y.M.C.A., défait Tommy Murray, Crescent, décision.
112 lbs: J. Kotos, Univ. Sett., défait H. Duguay, Champêtre, déc.
118 lbs: R. Ouimet, Montclair, défait B. Schwartz, U. Sett., déc.

135 lbs: G. Borge, Champêtre, défait M. Lipp, Carter, K.O. 1 r.
126 lbs: P. Gover, Champêtre, défait Al McDowell, S.W.A.C., déc.

135 lbs: T. Morin, Montclair, défait T. Cullian, Central, décision.

Combats de 5 rondes

118 lbs: P. Stuart, Central, défait G. Fendland, U. Sett., décision.
126 lbs: B. Gagnon, U. Sett., défait R. Dulude, Champêtre, déc.

126 lbs: J. Dorsey, N.-York, défait A. Séguin, Ind., K.O. 1 r.
118 lbs: L. Valentine, N.-York, a défait E. Miller, Halifax, décision.

135 lbs: R. Robinson, N.-York, a défait R. Paris, Fitchburg, déc.
118 lbs: Joe Gagnon, U. Sett., défait F. Saranelli, Albany, décision.

Combats de 5 rondes

118 lbs: P. Stuart, Central, défait G. Fendland, U. Sett., décision.

126 lbs: B. Gagnon, U. Sett., défait R. Dulude, Champêtre, déc.

126 lbs: J. Dorsey, N.-York, défait A. Séguin, Ind., K.O. 1 r.

118 lbs: L. Valentine, N.-York, a défait E. Miller, Halifax, décision.

135 lbs: R. Robinson, N.-York, a défait R. Paris, Fitchburg, déc.

118 lbs: Joe Gagnon, U. Sett., défait F. Saranelli, Albany, décision.

Combats de 5 rondes

118 lbs: P. Stuart, Central, défait G. Fendland, U. Sett., décision.

126 lbs: B. Gagnon, U. Sett., défait R. Dulude, Champêtre, déc.

126 lbs: J. Dorsey, N.-York, défait A. Séguin, Ind., K.O. 1 r.

118 lbs: L. Valentine, N.-York, a défait E. Miller, Halifax, décision.

135 lbs: R. Robinson, N.-York, a défait R. Paris, Fitchburg, déc.

118 lbs: Joe Gagnon, U. Sett., défait F. Saranelli, Albany, décision.

Combats de 5 rondes

118 lbs: P. Stuart, Central, défait G. Fendland, U. Sett., décision.

126 lbs: B. Gagnon, U. Sett., défait R. Dulude, Champêtre, déc.

126 lbs: J. Dorsey, N.-York, défait A. Séguin, Ind., K.O. 1 r.

118 lbs: L. Valentine, N.-York, a défait E. Miller, Halifax, décision.

135 lbs: R. Robinson, N.-York, a défait R. Paris, Fitchburg, déc.

118 lbs: Joe Gagnon, U. Sett., défait F. Saranelli, Albany, décision.

Combats de 5 rondes

118 lbs: P. Stuart, Central, défait G. Fendland, U. Sett., décision.

Quatre villes représentées dans la ligue

La Ligue Senior de Québec commença bientôt ses activités, et la prochaine saison promet d'être couronnée de succès, car de tous les camps l'on annonce que les équipes seront plus puissantes que l'an dernier, et que la lutte au championnat sera chaudement contestée.

La guerre en Europe n'a pas eu l'effet de nuire au recrutement, bien au contraire, elle a aidé grandement, car nombreux sont les joueurs qui nous sont revenus d'Angleterre au commencement des hostilités et ces amateurs seront distribués entre les divers clubs du circuit, ce qui aura le don de renforcer nos équipes et de remplir les cadres.

Quatre villes sont représentées par sept clubs. Quatre de ces clubs sont de Montréal et les trois autres sont d'Ottawa, Québec et Cornwall, respectivement.

Cornwall a été admis lorsque Victoria a abandonné la ligue et lorsque le club Westmount a décidé de ne pas faire partie du circuit, après qu'on lui eut accordé la franchise des Vics.

Les Royaux, qui sont allés jusqu'en finale pour la coupe Allan le printemps dernier, ont un problème ardu à résoudre, car quatre de leurs joueurs seront mis à l'épreuve par des clubs professionnels. Buddy O'Connor, Pete Morin et Gerry Heffernan s'entraîneront avec le Canadien, tandis que Bert Janke sera mis à l'épreuve par les Ailes Rouges de Détroit.

Carl Gamble, qui s'est fracturé une jambe au cours de la série contre le Goodyear de Toronto, le printemps dernier, doit marcher avec l'aide d'une canne et il ne pourra jouer avant le 1er janvier.

Patsy Séguin est parti, et le nouveau gardien de buts sera Dunc Morrison. Syvie Munday jouera à Shawinigan, et Bill Davies à Washington. Hal Dewey ne reviendra pas avec les Royaux.

Pour remplacer ces joueurs, les Royaux ont déjà engagé deux joueurs qui étaient en Angleterre l'an dernier. Ce sont Skipper Bean, un joueur de défense, et Johnny Mahaffey, un centre qui était avec les Royaux il y a trois ans. Johnny Acheson sera encore avec le club, et les Royaux comptent s'assurer les services d'Andy Anton, le colossal joueur de défense de McGill, et Russ McConnell, l'as de McGill, et le joueur le plus utile de la ligue l'hiver dernier. Johnny Inglis se joindra aussi aux Royaux. Inglis était avec Goodyear la saison dernière.

Avec Don Peniston comme successeur de l'instructeur Fred Lagurne, les As de Québec promettent d'être au plus fort de la mêlée, après avoir manqué les éliminatoires la saison dernière. Peniston a engagé le gardien de buts Jimmy Foster, les défenses Frank Currie, Johnny Taucher et Lester Brennan et plusieurs nouveaux venus à l'avant. Currie, un ancien joueur des Royaux juniors, était en Angleterre depuis cinq ou six ans.

Parmi les nouveaux venus à Québec on compte Mailla Laforest, de John Carr-Harris, Mackie et Murray. Taucher, Brennan et Johnny Wing jouent au football pour se mettre en condition.

À Ottawa, Jimmy McCaffrey alignera un club de beaucoup plus puissant que l'an dernier, lorsque les Sénateurs ont donné une quantité de fil à retordre à tous les clubs, pour ensuite être battus par les Royaux à la finale des éliminatoires.

Les nouveaux venus à Ottawa sont Bert Peer, le brillant ailier droit qui était avec Valleyfield l'hiver dernier, Steve Latoski, qui était en Angleterre la saison dernière, et George Greene, qui revient aux Sénateurs après deux ans d'absence.

George Redding a été engagé comme instructeur à Cornwall et il n'a pas perdu de temps pour se mettre à organiser un club puissant. La plupart des Flyers de l'an dernier seront encore avec le club. Farrand Gillie, qui a joué en Angleterre en 1938-39, sera de retour avec l'équipe et il s'alignera à la défense avec le monumental Mike McMahon.

Verdun, Concordia et McGill, les trois clubs qui, avec les Royaux, représentent Montréal, sont incertains au sujet de leurs alignements.

Les Leafs, avec Dave Campbell comme instructeur, succédant à Aurèle Joliat, comptent sur la plupart des joueurs des Vics de l'an dernier pour former leur club avec Smiley Meronek, Hubert Hardy et Alex Smart comme première ligne d'avant. Paul Bibeault, le sensationnel gardien de buts des Leafs juniors l'an dernier, sera dans les buts.

Deux changements furent occasionnés par l'absence de joueurs au marché Saint-Jacques hier soir alors que le promoteur Ray Lamontagne offrait deux finales à ses nombreux habitués mais ces changements furent à l'avantage des spectateurs car Maurice Letchford remplaça Bob Steele, malade, et Alex Tesluk fut substitué à Jack Remillard, retenu au travail.

Zélie Amharu, qui faisait face à Letchford, a dû se dépenser sans compter pour éviter un encaie sans mains de son rival mais sa science lui a permis de tenir bon jusqu'à l'expiration des 30 minutes et les deux vaillants athlètes quittèrent l'arène avec chacun une chute.

Tesluk avait dû livrer un autre match au commencement de la soirée et il n'était pas de taille à tenir contre le solide Madison dans le dernier combat à l'affiche et il dut s'avouer vaincu en deux chutes consécutives.

Jack Miller a défait Gaston Peland, de Joliet, en 14 minutes de combat furieux dans le match spécial pendant que Paul Durocher et Alex Tesluk se sont livrés un match nul dans une des préliminaires le premier combat de la soirée mettant aux prises John Carochia et Turk Lamy, se terminant aussi par un match nul.

Amhara annule avec Letchford

Deux changements furent occasionnés par l'absence de joueurs au marché Saint-Jacques hier soir alors que le promoteur Ray Lamontagne offrait deux finales à ses nombreux habitués mais ces changements furent à l'avantage des spectateurs car Maurice Letchford remplaça Bob Steele, malade, et Alex Tesluk fut substitué à Jack Remillard, retenu au travail.

Zélie Amharu, qui faisait face à Letchford, a dû se dépenser sans compter pour éviter un encaie sans mains de son rival mais sa science lui a permis de tenir bon jusqu'à l'expiration des 30 minutes et les deux vaillants athlètes quittèrent l'arène avec chacun une chute.

Tesluk avait dû livrer un autre match au commencement de la soirée et il n'était pas de taille à tenir contre le solide Madison dans le dernier combat à l'affiche et il dut s'avouer vaincu en deux chutes consécutives.

Jack Miller a défait Gaston Peland, de Joliet, en 14 minutes de combat furieux dans le match spécial pendant que Paul Durocher et Alex Tesluk se sont livrés un match nul dans une des préliminaires le premier combat de la soirée mettant aux prises John Carochia et Turk Lamy, se terminant aussi par un match nul.

Amhara annule avec Letchford

Match revanche pour O'Mahoney

Le promoteur Eddie Quinn offre une séance intéressante ce soir au Forum alors que la finale sera disputée entre Léo Lefebvre, athlète montrealais, et Dan O'Mahoney, ancien champion des poids-lourds. Cette rencontre sera de 2 dans 3.

Il s'agit d'un combat-revanche parce que mardi dernier Lefebvre, rabattant avec force sa large main sur le menton de son adversaire, le mit presque hors de combat et il se jeta sur O'Mahoney pour prendre la chute, l'unique chute de la rencontre. Les hostilités n'avaient duré que 19 secondes et cette victoire-clair ne fut pas prise au sérieux par tous ceux qui en furent témoins. N'empêche que Léo Lefebvre avait bel et bien battu son lourd adversaire qui n'avait eu que le temps de le jeter sur les cordages au son du gong. Danno prétend qu'il n'avait pas eu les deux épaules collées au tapis pour une chute en due forme. Mais, du bord de l'arène on put voir clairement que Lefebvre avait bel et bien pris une chute.

Steve Casey est aussi au programme de ce soir. On le verra aux prises avec Rebel Bob Russell qu'on connaît déjà bien. Casey vise à une rencontre contre Yvon Robert; il se doit de gagner son combat d'aujourd'hui pour conserver sa réputation de lutteur invincible. A Boston, où il est devenu très populaire, Casey ne fut battu qu'une fois par le lutteur masqué d'alors, Marvin Westenberg. C'est le seul échec qu'il ait subi depuis son arrivée à Boston.

Une préliminaire sera de 30 minutes ou d'une chute entre Languevin et Eddie Newman, un lutteur qui s'est signalé en remportant récemment plusieurs belles victoires en Nouvelle-Angleterre, alors que la première rencontre de la soirée mettra aux prises Al Mercier et Paul Duveen.

Match revanche pour O'Mahoney

Le promoteur Eddie Quinn offre une séance intéressante ce soir au Forum alors que la finale sera disputée entre Léo Lefebvre, athlète montrealais, et Dan O'Mahoney, ancien champion des poids-lourds. Cette rencontre sera de 2 dans 3.

Il s'agit d'un combat-revanche parce que mardi dernier Lefebvre, rabattant avec force sa large main sur le menton de son adversaire, le mit presque hors de combat et il se jeta sur O'Mahoney pour prendre la chute, l'unique chute de la rencontre. Les hostilités n'avaient duré que 19 secondes et cette victoire-clair ne fut pas prise au sérieux par tous ceux qui en furent témoins. N'empêche que Léo Lefebvre avait bel et bien battu son lourd adversaire qui n'avait eu que le temps de le jeter sur les cordages au son du gong. Danno prétend qu'il n'avait pas eu les deux épaules collées au tapis pour une chute en due forme. Mais, du bord de l'arène on put voir clairement que Lefebvre avait bel et bien pris une chute.

Steve Casey est aussi au programme de ce soir. On le verra aux prises avec Rebel Bob Russell qu'on connaît déjà bien. Casey vise à une rencontre contre Yvon Robert; il se doit de gagner son combat d'aujourd'hui pour conserver sa réputation de lutteur invincible. A Boston, où il est devenu très populaire, Casey ne fut battu qu'une fois par le lutteur masqué d'alors, Marvin Westenberg. C'est le seul échec qu'il ait subi depuis son arrivée à Boston.

Une préliminaire sera de 30 minutes ou d'une chute entre Languevin et Eddie Newman, un lutteur qui s'est signalé en remportant récemment plusieurs belles victoires en Nouvelle-Angleterre, alors que la première rencontre de la soirée mettra aux prises Al Mercier et Paul Duveen.

Match revanche pour O'Mahoney

Le promoteur Eddie Quinn offre une séance intéressante ce soir au Forum alors que la finale sera disputée entre Léo Lefebvre, athlète montrealais, et Dan O'Mahoney, ancien champion des poids-lourds. Cette rencontre sera de 2 dans 3.

Il s'agit d'un combat-revanche parce que mardi dernier Lefebvre, rabattant avec force sa large main sur le menton de son adversaire, le mit presque hors de combat et il se jeta sur O'Mahoney pour prendre la chute, l'unique chute de la rencontre. Les hostilités n'avaient duré que 19 secondes et cette victoire-clair ne fut pas prise au sérieux par tous ceux qui en furent témoins. N'empêche que Léo Lefebvre avait bel et bien battu son lourd adversaire qui n'avait eu que le temps de le jeter sur les cordages au son du gong. Danno prétend qu'il n'avait pas eu les deux épaules collées au tapis pour une chute en due forme. Mais, du bord de l'arène on put voir clairement que Lefebvre avait bel et bien pris une chute.

Steve Casey est aussi au programme de ce soir. On le verra aux prises avec Rebel Bob Russell qu'on connaît déjà bien. Casey vise à une rencontre contre Yvon Robert; il se doit de gagner son combat d'aujourd'hui pour conserver sa réputation de lutteur invincible. A Boston, où il est devenu très populaire, Casey ne fut battu qu'une fois par le lutteur masqué d'alors, Marvin Westenberg. C'est le seul échec qu'il ait subi depuis son arrivée à Boston.

Une préliminaire sera de 30 minutes ou d'une chute entre Languevin et Eddie Newman, un lutteur qui s'est signalé en remportant récemment plusieurs belles victoires en Nouvelle-Angleterre, alors que la première rencontre de la soirée mettra aux prises Al Mercier et Paul Duveen.

Match revanche pour O'Mahoney

Le promoteur Eddie Quinn offre une séance intéressante ce soir au Forum alors que la finale sera disputée entre Léo Lefebvre, athlète montrealais, et Dan O'Mahoney, ancien champion des poids-lourds. Cette rencontre sera de 2 dans 3.

Il s'agit d'un combat-revanche parce que mardi dernier Lefebvre, rabattant avec force sa large main sur le menton de son adversaire, le mit presque hors de combat et il se jeta sur O'Mahoney pour prendre la chute, l'unique chute de la rencontre. Les hostilités n'avaient duré que 19 secondes et cette victoire-clair ne fut pas prise au sérieux par tous ceux qui en furent témoins. N'empêche que Léo Lefebvre avait bel et bien battu son lourd adversaire qui n'avait eu que le temps de le jeter sur les cordages au son du gong. Danno prétend qu'il n'avait pas eu les deux épaules collées au tapis pour une chute en due forme. Mais, du bord de l'arène on put voir clairement que Lefebvre avait bel et bien pris une chute.

Steve Casey est aussi au programme de ce soir. On le verra aux prises avec Rebel Bob Russell qu'on connaît déjà bien. Casey vise à une rencontre contre Yvon Robert; il se doit de gagner son combat d'aujourd'hui pour conserver sa réputation de lutteur invincible. A Boston, où il est devenu très populaire, Casey ne fut battu qu'une fois par le lutteur masqué d'alors, Marvin Westenberg. C'est le seul échec qu'il ait subi depuis son arrivée à Boston.

Une préliminaire sera de 30 minutes ou d'une chute entre Languevin et Eddie Newman, un lutteur qui s'est signalé en remportant récemment plusieurs belles victoires en Nouvelle-Angleterre, alors que la première rencontre de la soirée mettra aux prises Al Mercier et Paul Duveen.

Match revanche pour O'Mahoney

Le promoteur Eddie Quinn offre une séance intéressante ce soir au Forum alors que la finale sera disputée entre Léo Lefebvre, athlète montrealais, et Dan O'Mahoney, ancien champion des poids-lourds. Cette rencontre sera de 2 dans 3.

Il s'agit d'un combat-revanche parce que mardi dernier Lefebvre, rabattant avec force sa large main sur le menton de son adversaire, le mit presque hors de combat et il se jeta sur O'Mahoney pour prendre la chute, l'unique chute de la rencontre. Les hostilités n'avaient duré que 19 secondes et cette victoire-clair ne fut pas prise au sérieux par tous ceux qui en furent témoins. N'empêche que Léo Lefebvre avait bel et bien battu son lourd adversaire qui n'avait eu que le temps de le jeter sur les cordages au son du gong. Danno prétend qu'il n'avait pas eu les deux épaules collées au tapis pour une chute en due forme. Mais, du bord de l'arène on put voir clairement que Lefebvre avait bel et bien pris une chute.

Steve Casey est aussi au programme de ce soir. On le verra aux prises avec Rebel Bob Russell qu'on connaît déjà bien. Casey vise à une rencontre contre Yvon Robert; il se doit de gagner son combat d'aujourd'hui pour conserver sa réputation de lutteur invincible. A Boston, où il est devenu très populaire, Casey ne fut battu qu'une fois par le lutteur masqué d'alors, Marvin Westenberg. C'est le seul échec qu'il ait subi depuis son arrivée à Boston.

Hitler entreprend le rapatriement de quelque 2,000,000 d'Allemands qui se trouvent en dehors des frontières de la Grande-Allemagne

L'on commence déjà à embarquer les rapatriés à bord de navires allemands dans les ports de la Lettonie et de l'Estonie

Berlin, 10 (A.P.).—Le chancelier Hitler vient d'entreprendre le rapatriement de quelque 2,000,000 d'Allemands qui se trouvent en dehors des frontières de la Grande-Allemagne. Les observateurs en Europe estiment que ce projet de rapatriement qui vise en certains cas des colonies allemandes qui existent depuis quatre ou cinq siècles constitue le plus gigantesque et audacieux projet de migration jamais conçu avec l'intention sérieuse de le réaliser.

La question du rapatriement soulève plus d'intérêt en Allemagne que la guerre même. Le gouvernement a commencé par rapatrier les Allemands des Etats baltes, mais on admet qu'il songe aux minorités beaucoup plus nombreuses et plus compactes des Balkans. On estime qu'il se trouve 60,000 Allemands en Lettonie, 18,000 en Estonie et 40,000 en Lituanie.

Le gouvernement allemand négocie des ententes avec les gouver-

nements des Etats baltes afin qu'ils permettent le départ de ces familles allemandes qui sont établies sur les territoires enlevés à la Pologne. On ne sait pas encore jusqu'à quel point les membres de ces colonies allemandes auront le libre choix d'accepter ou de refuser l'invitation du Reich. On ne sait pas non plus de quelle façon on va s'y prendre pour régler la question des biens que doivent laisser les rapatriés. Les autorités allemandes se contentent de déclarer que les gouvernements intéressés abordent ces questions "avec bonne volonté" et que tous les obstacles seront surmontés.

Des dépêches de Riga, en Lettonie, disent que l'on commence déjà à embarquer les rapatriés à bord de navires allemands dans les ports de la Lettonie et de l'Estonie. On rapporte la présence de 10 navires allemands à Riga, de 4 navires à Libau, de 4 navires à Windau, et

de 4 navires à Tallinn. Comme la Lituanie possède une frontière commune avec l'Allemagne ainsi que des communications ferroviaires, il est probable que le rapatriement des Allemands de Lituanie s'effectuera par chemin de fer.

La question du rapatriement des Allemands de la Hongrie et des Balkans pose un problème autrement plus difficile. On estime que la Roumanie seule compte 750,000 d'origine allemande. Il y aurait plus de 500,000 âmes en Hongrie et environ 500,000 en Yougoslavie.

On sait que le mouvement de rapatriement des Allemands du Tyrol italien a commencé en juillet dernier en vertu d'une entente conclue avec l'Italie. Dans un article publié hier dans *Artesia Augusta*, le préfet de la province de Bolzano — ou le Tyrol italien — M. Giuseppe Mastromattei, affirme que la migration des Allemands de la province progresse rapidement.

200,000 soldats hors de combat

Le chiffre des pertes allemandes en Pologne, d'après un journaliste polonais — Bombes à gaz — Espionnage perfectionné

Paris, 10 (P.C.-Havas). — La campagne de Pologne coûta à l'Allemagne 500 avions et 200,000 morts ou blessés, déclara au cours d'une conférence donnée à l'association de la presse étrangère, le journaliste polonais Konrad Irlitz. Témoin oculaire du maraudage de sa patrie, l'orateur donna des détails sur les procédés dont usa l'envahisseur. Il affirme notamment, en appuyant ses assertions sur des références détaillées et précises: que l'aviation allemande avait bombardé Laslo, en Galicie, avec des bombes à gaz et que le même procédé avait été employé aux environs de Varsovie; que de nombreux avions allemands avaient été camouflés en avions polonais et que l'un d'eux avait, en sa présence, bombardé un village où se trouvait, avec un groupe de prêtres, le nonce apostolique, Mgr Cortesi; que l'espionnage allemand en Pologne avait été organisé avec une perfection raffinée, que dans chaque village, il y avait au moins un espion, et que les autorités polonaises parvinrent à repérer au moins 100 postes clandestins à ondes courtes.

Au cours de la même réunion, M. Waclaw Bittner, juriste de la présidence du conseil, ancien directeur de trois importants journaux, et ex-député démocrate chrétien, apporta un témoignage pathétique sur les atrocités allemandes. Sur la route de Varsovie, à Lublin, il vit un groupe d'enfants exterminés jusqu'au dernier, par un avion allemand; entre Lublin et Lwow, la foule des évacués qui encombraient la route fut mitraillée et décimée par neuf avions volant très bas; enfin, partout où l'aviation allemande avait effectué un bombardement intensif, elle revenait jeter des bombes une demi-heure, ou une heure plus tard pour empêcher les survivants de porter secours aux blessés.

La Tchecoslovaquie aux côtés de la France

Paris, 10 (P.C.-Havas). — "De nouveau nous allons nous battre aux côtés de la France, et de nouveau nous vaincrons", déclara Edouard Benès dans le discours prononcé devant les Tchécoslovaques de Paris. Sur la vieille maison de la rue Bonaparte, dans le quartier vénérable des artistes et des écrivains, est apposée cette plaque: Ici en 1917-1918 le gouvernement tchécoslovaque provisoire établit son siège. C'est là que Benès, jeune professeur émigré, travailla pendant la Grande Guerre à la libération de sa patrie avec Thomas Masaryk et Stefanik. C'est encore là que le second président de la république tchécoslovaque libérée, puis asservie de nouveau, est revenu aujourd'hui inciter ses compatriotes à la confiance et leur donner l'assurance de la victoire.

La maison où siège le premier gouvernement provisoire est devenue la maison de tous les Tchécoslovaques de France, qui sont environ 50,000. Quand l'armée allemande entra à Prague, le livre d'or y fut ouvert sur lequel pendant des journées entières des milliers de Français amis du peuple martyr vinrent inscrire leur nom. Pour la visite de Benès elle avait été décorée de drapeaux tchécoslovaques et français. Quand le président, salué par une longue ovation, pénétra dans le petit bureau plein à craquer où il travailla jadis, il ne put pas retenir son émotion. Et tandis que le président de la colonie tchécoslovaque de France, le président des volontaires tchécoslovaques et le président des soldats, tous trois anciens combattants couverts de décorations, le saluèrent en termes chaleureux, Benès promène ses regards sur les murs historiques. A droite et à gauche, les photographies perpétuent le souvenir de la légion tchécoslovaque en France. Devant lui, un tableau représente le châtelet de Prague où naguère était sa résidence que Hitler vint un soir profaner. Puis il se leva et, d'une voix ferme, prononça les paroles de confiance: "Comme jadis, de nouveau unis, nous allons vers la victoire. Il n'y a aucun doute pour moi que la république tchécoslovaque sera de nouveau libre. Les déceptions seront peut-être nombreuses encore. Mais soyons dignes de l'exemple que nous offre le peuple tchécoslovaque qui demeure la-bas, qui résiste héroïquement à l'agresseur. Ne pensons plus au passé ni aux fautes que les autres ou nous-mêmes avons commises."

L'accord vient d'être signé par Daladier et Osavsky qui autorise la reconstitution de l'armée tchécoslovaque. Nous allons nous battre à côté de la France qui représente tout ce qui nous est cher au point de vue moral et humain. Notre république libre et démocratique revivra.

Avant de partir, Benès s'inclina devant le buste de Masaryk qui repose sur le socle symboliquement drapé dans les couleurs françaises et, en franchissant le seuil, il montra du doigt la devise de la république tchécoslovaque inscrite au fronton de la maison: "La vérité vaincra".

pais en français les pavillons diffusèrent les récents discours du Führer au Reichstag et surtout les passages où celui-ci en "morceaux choisis" s'adressait à la France.

La voix rauque de Hitler pouvait être entendue très loin dans la zone du feu en raison de la force des haut-parleurs. Les soldats français la main sur les armes ont fait un accueil très ironique aux paroles de paix provenant à leurs oreilles entre deux violents tirs d'artillerie au milieu d'une journée marquée d'incessantes escarmouches provoquées par les patrouilles adverses.

M. Duplessis sera à Sherbrooke, ce soir

Demain à St-Jean, jeudi à Ormstown et lundi à Armagh

Québec, 10 (DNC). — M. Maurice Duplessis est revenu hier midi à Québec de sa tournée triomphale dans le bas du fleuve. En remontant vers la vieille capitale, il s'est arrêté dans plusieurs villes et villages, où il a rencontré un grand nombre d'amis, et reçu de ses partisans un accueil très chaleureux. Il a fait halte, notamment, hier matin dans la ville de Montmagny et y a été reçu par le chef de l'Union nationale dans cette région.

Ce soir même, M. Duplessis parlera à Sherbrooke.

Demain, mercredi, le premier ministre parlera à St-Jean, et le lendemain soir à Ormstown, dans le comté de Châteauguay.

Lundi de la semaine prochaine, M. Duplessis tiendra une assemblée à Armagh, comté de Bellechasse. On connaîtra d'ici quelques jours la date de ses ralliements à Québec et à Montréal.

M. Jean Mercier, C.R., organisateur en chef de l'Union nationale dans le district de Québec, nous a fait la déclaration suivante hier après-midi: "Tous les comtés du district, sauf trois seulement, ont maintenant leurs candidats, en autant que l'Union nationale est concernée. Ces trois comtés sont ceux de Québec-Ouest, Québec-Comté et Montmorency. Ils auront les leurs d'ici mardi soir (ce soir)."

M. Jean Martineau dans Saint-Jacques

Les partisans de l'Action Libérale Nationale du comté de Saint-Jacques ont choisi hier soir M. Jean Martineau, avocat, comme candidat aux élections du 25 octobre prochain. Au fédéral, ce comté était représenté par Me Fernand Rinfret, décédé, et au provincial, M. Henry-L. Auger, ministre de la colonisation, y sera de nouveau candidat de l'Union nationale.

Les libéraux n'ont pas encore choisi leur candidat dans ce comté, mais on comprend que ce sera quand même une lutte à trois. Il est en effet rumeur que M. Camille Houde, maire de Montréal, s'y présente sous une couleur ou sous une autre.

M. Martineau s'est dit convaincu que le parti de M. Duplessis sera battu aux prochaines élections. Même avec l'autonomie comme cheval de bataille, dit-il, le ressentiment contre le gouvernement est tellement répandu que l'Union nationale ne reprendra pas le pouvoir. Le pouvoir, il faut le donner à l'A.L.N., seul parti en mesure de donner une administration honnête à la province, dit-il.

Candidats choisis par les divers partis

(De la "Canadian Press"). — Voici une liste de candidats désignés, hier, aux prochaines élections provinciales:

Joseph Morissette, Action Libérale Nationale; Alibihi; Henri Renaud, libéral; Beauce; Philippe Boyer, Action Libérale Nationale; Beauharnois; Philippe Grenier, A.L.N.; Chicoutimi; Dr J.-Edmond Guibord, libéral; Lavolette; Henri-A. Gosselin, libéral; Missisquoi; Odilon Duval, libéral; Montcalm; Fernand Choquette, libéral; Montserrat; Fernand Boisseau, A.L.N.; Montréal-Jeanne-Mance; échevin J.-E. Dubreuil, libéral; Montréal-Jeanne-Mance; Paul Gauthier, libéral; Montréal-Lachine; échevin Georges Caron, libéral; Montréal-Montréal; Alphonse Bougie, A.L.N.; Montréal-Montréal; Ste-Marie; Jean Jacques; Maurice Hart, libéral; Jacques; Montréal-Louis; Raoul Trépanier, libéral; Montréal-Sainte-Marie; H.N. Biron, libéral; Nicolet; Arthur Dion, A.L.N.; Québec; Hubert Villeneuve, A.L.N.; Roberval; Paul-O. Goulet, libéral; Témiscamingue; Maurice Demers, A.L.N.; Terrebonne; J.-B. Morissette, libéral; Yamaska.

A date, il y a, dans les 86 comtés de la province: 70 candidats de l'Union Nationale, 69 candidats libéraux, 34 candidats de l'Action Libérale Nationale; un candidat national; un candidat conservateur indépendant; un candidat de la C.C.F.

Mort de M. Emile Potvin

Ste-Edwidge, comté de Roberval, 10. (C.P.). M. Emile Potvin, ancien maire de Ste-Edwidge, est mort ici à l'âge de 62 ans.

M. Potvin a été l'un des pionniers de la paroisse de Ste-Edwidge. Il a été pendant nombre d'années maire de cette paroisse, dont le premier colon, chose étrange, a été une sorte de grand bohème surnommé le "roi des bois". Quelques années plus tard, M. Potvin, à la demande de ce vieux professionnel, lui a défriché deux lots pour qu'il pût conserver les lots qu'il possédait le long de la rivière Outaouais.

M. Potvin a installé le téléphone de Roberval à Ste-Edwidge, distance de six à huit milles, qui est passé récemment aux mains de la Compagnie de téléphone du Saguenay et du lac Saint-Jean, dont le siège est à Chicoutimi et dont M. Antoine Dubuc est gérant. M. Potvin a continué à avoir le central téléphonique pour desservir la paroisse de Ste-Edwidge.

A M. Emile Potvin, survivant Mme Potvin et plusieurs enfants et petits-enfants; des frères, entre autres, M. Arthur Potvin, ancien propriétaire d'hôtel à Roberval, aujourd'hui garde-chasse au lac des Hahs; des cousins Potvin, à Roberval, à Mistassini, à Péribonka, et ailleurs. M. Emile Potvin a beaucoup fait pour la paroisse de Sainte-Edwidge, qui lui saura gré de son dévouement à la chose publique.



HEURES D'AFFAIRES:
9 A.M. à 5.30 P.M.
OUVERTS LE SAMEDI SOIR
JUSQU'À 10 HEURES.

Ampoules électriques "SOLEX"

Garantie de 1000 heures. Verre dépoli — 15, 25, 40, 60 watts. Chacune .20

Cou long, 75 watts. Nitrogen 100 watts (garantie 750 heures. Chacune .20

150 watts — .30
Chacune

200 watts — .42
Chacune

Plateau 5151 — local 202

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES LORNGONS



OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMÉS

J. O. GIROUX

DIPLOMÉ O.E.L.R.E.P.O. DE PARIS

Assisté de M.M.

A. PHILIE J. HOTTE

I. RODRIGUE J.P. MARCHAND

BUREAUX DE CONSULTATIONS CHÈZ

Dupuis Frères

MONTRÉAL

Candidatures libérales à Montréal

L'organisation libérale a annoncé hier les six candidatures suivantes à Montréal. Ces candidats ont accepté d'être candidats libéraux à la demande de M. Godbout.

Dans Ste-Marie

M. Raoul Trépanier, président du Conseil des métiers et du travail fut défait dans Saint-Louis par M. Fitch à une élection partielle.

Dans Saint-Henri

Me Emile Boucher, avocat, ancien président général de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal.

Dans Laurier

M. le notaire Paul Gauthier, secrétaire général de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion.

Dans Maisonneuve

M. Georges Caron, président de la Commission métropolitaine de Montréal.

Dans Jeanne-Mance

M. Emile Dubreuil, échevin du quartier Montclair.

Dans Saint-Louis

M. Maurice Hartt.

Conventions libérales

Dans Montcalm

M. Odilon Duval a été choisi candidat libéral par une convention tenue hier à Sainte-Julienne.

Dans Nicolet

M. H.-N. Biron, ancien maire de Nicolet, a été choisi candidat libéral par une convention tenue hier sous la présidence de M. T.-D. Bouchard.

Au Témiscamingue

M. Paul-O. Goulet, marchand du village de Fabre, près de Ville-Marie, a été choisi comme candidat libéral par une convention tenue à Rouyn.

Dans Lavolette

Le Dr J.-Edmond Guibord, de Grand-Mère, a été choisi candidat libéral par une convention tenue à Grand-Mère.

Dans la Beauce

M. Henri Renaud, marchand de Beauceville, a été choisi comme candidat libéral dans le comté de Beauce.

Dans Yamaska

M. J.-B. Morissette, de La Visitation, a été choisi comme candidat libéral par une convention tenue à La Visitation.

tion, a été choisi comme candidat libéral par la convention tenue à Saint-François-hier.

Dans Montmagny

On annonce que M. Fernand Choquette a été choisi candidat libéral.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

SECTION SAINT-MARC

La section Saint-Marc aura son assemblée pour l'élection de son conseil le mercredi 11 octobre, à 8 h. 15, à la salle paroissiale. Un directeur général sera nommé. Tous les membres et les paroissiens sont invités.

SECTION T.-S. SACREMENT DE LACHINE
La section T.-S. Sacrement de Lachine tiendra sa réunion mensuelle pour élire son conseil le jeudi 12 octobre, à 8 h. 15, à la salle du couvent. Le conseil général sera représenté. Invitation à tous les membres et leurs amis d'être présents. Assemblée de la section Etienne-Parent, ce soir, mardi 10 octobre.



EXIGEONS des FORMULES en FRANÇAIS

Pour se conformer aux ordonnances de la Commission fédérale du "Contrôle du Change", tous ceux qui font des affaires avec des pays étrangers comme importateurs ou exportateurs de marchandises ou de valeurs auront à remplir nombre de formules qu'ils devront obtenir soit d'Ottawa, soit des percepteurs de douanes, soit de leur banque. Il s'agit de partir du bon pied dès maintenant en EXIGEANT des FORMULES en FRANÇAIS, PARTOUT AU CANADA.

Les difficultés qu'on pourra rencontrer devront sans retard être signalées au député du lieu. Et l'on ne devra pas lâcher tant qu'on aura pas obtenu pleine satisfaction.

La navigation américaine dans le Pacifique

L'opinion américaine favoriserait la liberté de navigation marchande sur l'océan Pacifique — Bloc confédératif autarchique qui comprendrait les Amériques, l'Australie et la Nouvelle-Zélande — La politique anglaise dénoncée — M. Roosevelt médiateur

Washington, 10 (C.P.). — Le sénateur Warren Austin, républicain, a déclaré aux journalistes que les Etats-Unis doivent faire tout pour protéger nos intérêts nous devons permettre à la France et à la Grande-Bretagne d'obtenir des approvisionnements. Cela peut sembler de l'égoïsme de notre part, mais en même temps cela peut être patriotique.

La clause du bill de neutralité qui interdisait aux navires américains de transporter des approvisionnements de guerre, ou d'aller dans les eaux des belligérants, est beaucoup controversée. Le sénateur Borah et le sénateur Sheridan Downey estiment que sur l'océan Pacifique, il n'est pas besoin de pareille exclusion.

Le sénateur Tobey a présenté une motion pour que la question de transport maritime soit étudiée séparément, afin que le gouvernement puisse interdire immédiatement le transport dans les eaux belligérantes, pour éviter toute possibilité de conflit de guerre. On prévoit que la motion sera rejetée; on doit prendre le vote aujourd'hui sur cette question.

A tout événement on croit que le Pacifique sera exclu des clauses restrictives, mais la nouvelle mesure interdira toute navigation des navires américains au Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Le sénateur Downey a parlé quatre heures hier. Vendredi dernier il avait parlé trois heures. Il a proposé que les deux Amériques entières unies avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande forment un bloc confédératif autarchique, sous la protection d'une doctrine Monroe élargie, de façon à dresser une muraille contre toute agression asiatique.

Le sénateur a condamné la façon dont la politique internationale avait été conduite et plus particulièrement celle de la Grande-Bretagne au cours de son histoire. Il a dit que l'Angleterre devrait remettre les Bermudes aux Etats-Unis pour les payer de sa dette de guerre. Le sénateur Lundeen a ajouté que l'Angleterre devrait y ajouter les Indes Occidentales.

Le sénateur Johnson a proposé un ajournement de trois jours pour permettre au président Roosevelt de pouvoir agir plus librement comme médiateur entre les nations belligérantes.

Le congrès de l'Acfas

Le Dr Georges Préfontaine élu président — Le prochain aura lieu à Ottawa

Québec, 10 (D. N. C.). — Le prochain congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, le huitième congrès, pour être précis, se tiendra à Ottawa. C'est ce qu'a décidé, hier après-midi, le nouveau conseil de direction de cette association qui groupe presque toutes les sociétés scientifiques du Canada français. C'est d'ailleurs à la demande des sociétés affiliées à l'ACFAS de la région d'Ottawa que cette décision a été prise.

Les élections qui se tinrent à l'assemblée annuelle de l'Association, hier vers cinq heures, donnèrent le résultat suivant: M. le Dr Georges Préfontaine, professeur à l'Université de Montréal, passe du poste de premier vice-président à celui de président de l'ACFAS. Il succède ainsi à M. le Dr J.-Edmond Perron, professeur à l'Université Laval.

Le conseil de direction se compose comme suit: premier vice-président, M. Henri Roy, i.f., directeur de l'école des gardes-forestiers de Duchesnay et professeur à l'Université Laval; second vice-président,

M. Paul Rioux, directeur de l'office provincial des Recherches scientifiques; le secrétaire et le secrétaire-adjoint ont été élus unanimement dans la personne de M. Jacques Rousseau, sous-directeur du Jardin Botanique de Montréal, et de M. le Dr Joseph Risi, professeur à la Faculté des sciences de Laval. Il en est de même du trésorier, M. Victor Doré, secrétaire-trésorier de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Quant aux conseillers, ce sont, on le sait, tous les présidents des sociétés affiliées et en plus les conseillers suivants, désignés pour faire partie du comité exécutif: MM. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, Léo Pariseau, professeur de l'Université de Montréal, Adrien Pouliot, secrétaire de la Faculté des sciences de Laval, et M. Armand Girard, directeur de l'Ecole polytechnique, de Montréal. Ce dernier a été élu hier pour remplacer à ce poste M. Paul Rioux, qui devient second vice-président de l'ACFAS.

Le phare de Sambro

Halifax, 10 (CP). — Vendredi, on dévoilera une stèle au cap Sambro pour commémorer l'érection du phare Sambro, le phare le plus ancien du Canada.

Il remonte à l'année 1759 et se dresse à l'entrée du port de Halifax. La Commission des sites et monuments historiques du Canada a fait ériger le cairn.

Dans Québec-Est

Première assemblée de M. Hould

Québec, 10 (DNC). — M. H.-P. Hould, candidat de l'Union nationale dans le comté de Québec-Est, a ouvert sa campagne hier soir. Les orateurs étaient nombreux. M. Hould débuta en remerciant les candidats qui se sont retirés en sa faveur. Il dit qu'il regrette que M. Jean Mercier, n'ait pu, à cause de son travail d'organisateur, se présenter dans Québec-Est, et ajoute qu'il fera tout son possible pour assurer la victoire à M. Duplessis. L'orateur dit plus loin qu'on ne peut reprocher à M. Duplessis d'agir comme il le fait. En 1918, un premier ministre libéral, sir Lomer Gouin, a protesté contre ce qu'il considérait comme une atteinte aux prérogatives de la province. Il a été secondé par MM. Laurier, Lapointe, etc. Son geste a été imité par le Manitoba, la Saskatchewan et la Nouvelle-Ecosse. Actuellement les libéraux vont essayer de soulever les autres provinces contre le Québec. Si M. Godbout est porté au pouvoir, la province sera menée par le fédéral.

M. Hould ajoute qu'en peu de temps, M. Lapointe a changé totalement d'opinion. En 1935, il disait que le Canada ne devait pas entrer en guerre sans la tenue d'un plébiscite; en 1937, dans Lotbinière, il dit que le temps était passé d'envoyer un corps expéditionnaire en Europe.

M. Hould rappelle ensuite ce que le gouvernement Duplessis avait fait pour Québec-Est, depuis 1936, et conclut en disant que son adversaire, M. Drouin, est en flagrante contradiction avec l'attitude qu'il prenait en 1936. Il disait alors que M. Lapointe, que ce dernier méritait son éloquence au service d'une mauvaise cause. Aujourd'hui, dit l'orateur, il se bat aux côtés de M. Lapointe, pour le parti qu'il condamne il y a trois ans.

M. Gérard Thibault ouvre sa campagne

M. Gérard Thibault, député sortant de Mercier, a brillamment inauguré sa campagne, dimanche soir, à l'école de l'Immaculée-Conception, coin des rues Marie-Anne et Garnier. Les principaux orateurs, outre le candidat, ont été MM. Anatole Carignan, ministre provincial de la Voirie, et Jean-Paul Sauvé, président de l'Assemblée législative. Tous trois ont particulièrement insisté sur l'importance de l'autonomie provinciale. M. Thibault a fait la revue des événements qui nous ont valu nos droits les plus sacrés. Il affirme que la tenue d'élections en temps de guerre n'a aucun caractère anormal et qu'il y a eu un précédent, durant le conflit de 1914-18.

M. Thibault a donné un aperçu détaillé de l'oeuvre réalisée, dans tous les domaines, par le gouvernement Duplessis, depuis son accession au pouvoir. "En trois ans, dit-il, l'Union Nationale a accompli plus que l'administration libérale en quarante ans".

L'assemblée était aussi nombreuse que sympathique.

La propagande fait taire les canons

Des haut-parleurs installés à la ligne Siegfried répètent les appels d'Hitler à la France

Paris, 10. — (Par Axel de Holstein, Agence Havas). — En même temps que la violence des tirs d'artillerie et l'agressivité de l'infanterie allemande augmentent de jour en jour sur le front occidental, depuis la fin de la semaine dernière, pour la première fois les soldats français ont été l'objet d'une "attaque de propagande".

D'énormes haut-parleurs disposés à côté des mitrailleuses et des canons antichars dans les postes fortifiés allemands, se sont brusquement fait entendre sur divers points du front au cours de la journée d'hier. Les canons allemands se sont arrêtés de tonner pour permettre à cette arme nouvelle de se faire entendre. S'exprimant en allemand

De la bonne ville de Dundee, outre-mer... nous vient ce vieux Scotch Whisky véritable

WATSON'S

26 oz. \$3.00
40 oz. \$4.50

L'âge et la qualité de ce bon vieux Scotch Whisky véritable sont garantis sur la bouteille.

Distillé et mûri en Ecosse
JAMES WATSON & Co. Limited

